



Saint-Genès-Champanelle



Bulletin Municipal
Juin 2012
N° 123

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

..... page 3

ACTIVITÉS DES ÉLUS

CARNET DE BORD pages 4 et 5

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL page 6

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS page 6

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

..... page 7

TRAVAUX

REPRISE DE LA COUR DU GROUPE SCOLAIRE.... page 8

BALAYAGE DES RUES DE NOS VILLAGES page 8

TRAVAUX DE PRINTEMPS AUX ATELIERS page 8

POINTS D'EAU AGRICOLES page 8

**RÉFECTION DE LA SALLE DE VILLAGE ET
D'UNE FONTAINE À FONTFREYDE**..... page 9

SIAEP page 9

**SIGNATURE DE LA CONVENTION DE
RÉTROCESSION DES VRD** page 9

ACTUALITÉS

LE PETIT REPORTER..... pages 10 et 11

- Révision du cadastre

DE LA SEMAINE 21...

AU GOLBAL 2012... pages 12 et 13

- Mardi 22 mai 2012, soirée « Habitat et Energie »
- Jeudi 24 mai 2012, visite des logements OPHIS de Pardon
- Mardi 29 mai 2012, soirée sur « l'Energie et Transports » en 3 parties
- ... Global 2012...

**DISSOLUTION DU SMG, PREMIÈRE RÉUNION DE LA
COMMISSION FORÊT EXTRA MUNICIPALE**.... page 14

INAUGURATION DU PÔLE SOCIAL page 14

MOT DU GARDE CHAMPÊTRE page 15

- Dépôts sauvages
- Réglementation concernant les chiens classés dangereux
- Cimetière
- Voisinage

CULTURE page 16

- Regards d'artistes sur l'Auvergne
- Journées du Patrimoine
- Concours de photographies 2013
- Ecole de musique intercommunale de Ceyrat/Aydat/St-Genès-Champanelle SICAS

4 L TROPHÉE..... page 17

**UNE CHAMPANELLOISE AU RALLYE
DES GAZELLES** page 17

**COMPÉTITION INTERNATIONALE
DE PATINAGE ARTISTIQUE** page 18

**LA SOCIÉTÉ LAITIÈRE
DES VOLCANS D'Auvergne SLVA** page 18

INRA

SENSIBILISATION AU HANDICAP page 19

CLERMONT COMMUNAUTÉ

BAMBIN BOUQUINE page 20

VIE ASSOCIATIVE

NÉCROLOGIE : AGNÈS DOUTRE-PIERRON.... page 20

FÊTE NATIONALE page 21

FORUM DES ASSOCIATIONS page 21

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS..... page 21

COMITÉ DE JUMELAGE page 22

FESTIVI'THEIX page 23

LES ENFANTS AVANT TOUT page 23

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ADMR..... page 23

LA BULLE page 24

ATELIERS ENFANTS ET ADOS..... page 24

**SAPEURS POMPIERS :
COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES**..... page 25

**AMICALE LAÏQUE :
DIVERSITÉ ET DYNAMISME**..... page 25

**COMITÉ DES FÊTES :
MANIFESTATIONS DE MAI-JUIN**..... page 26

RALLYE DES CIMES page 27

RUGBY page 27

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES page 28

LES PANIERS CHAMPANELLOIS page 28

A VOTRE SERVICE

..... pages 29 et 30

Photos de couverture :

Déroulement des élections

Paysage vu du puy de Montagna

LE MOT DU MAIRE

Champanelloises, Champanellois,



Nous venons de vivre une très longue séquence électorale qui commençait parfois à générer une certaine lassitude. Mais elle était aussi la preuve d'une démocratie vivante où chacun peut, et même doit, donner son avis sur les orientations majeures qu'il souhaite pour notre pays.

Après cinq années d'une présidence agitée, d'un sarkozysme dur pour les plus faibles et favorable aux plus aisés, une majorité d'électorales et d'électeurs a souhaité tourner la page en élisant François Hollande. C'est un style de président totalement différent, ne cherchant pas à opposer en permanence les gens les uns aux autres, à fragmenter la société et accentuer les différences, mais au contraire quelqu'un qui souhaite unir et réunir en facilitant l'émergence d'une société plus apaisée.

Certes tout ne sera pas facile au cours des cinq prochaines années. Le contexte national et international est lourd de difficultés à vaincre et personne ne peut croire aujourd'hui que tout va se régler facilement comme par un coup de baguette magique. Toutefois la volonté affirmée et réaffirmée d'un Etat exemplaire, d'un monde plus équilibré, d'efforts nécessaires mais plus équitablement répartis, d'une société plus juste et plus solidaire, suscite un espoir certain même s'il doit aussi être tempéré par un sens des réalités tout aussi important.

Fort logiquement, lors des élections législatives qui ont suivi l'élection présidentielle, les Françaises et les Français ont souhaité donner une majorité confortable à notre nouveau président de la République. C'est le sens même des institutions actuelles et depuis que nous sommes dans cette nouvelle organisation cela a toujours été le cas. Il est souhaitable et même indispensable, surtout dans une période difficile, que le président dispose d'une majorité solide pour pouvoir appliquer son programme sans perdre trop de temps et d'énergie dans les luttes inévitablement générées par une cohabitation qui affaiblit l'indispensable efficacité. François Hollande dispose maintenant de tous les leviers pour réussir. Il lui appartient de bien les utiliser et dans cinq ans nous ferons, bien entendu, le bilan de son action.

Ce changement qui s'amorce au plan national s'est concrétisé aussi dans notre troisième circonscription. Danielle Auroi, qui a souhaité que je sois son remplaçant, est maintenant notre députée. Nous avons conduit ensemble une campagne sérieuse, honnête, sereine, dans le respect des personnes qui ne partageaient pas forcément notre vision de la société actuelle et à venir, et notamment du député sortant, de son remplaçant, de son équipe. La victoire acquise permet désormais à Danielle Auroi de défendre notre programme à l'Assemblée nationale et au service des 92 communes de la circonscription. Comme elle le souhaite, je continuerai à travailler en relation étroite avec elle pour faire remonter les attentes locales.

C'est aussi dans ce nouveau contexte politique que l'ensemble du Conseil municipal et moi-même devons continuer à défendre les intérêts de notre commune et à faire aboutir les projets indispensables pour l'ensemble de la population. Les comptes administratifs que nous venons de voter montrent que les finances sont équilibrées malgré la période difficile que traversent les collectivités locales. La révision du cadastre est maintenant terminée. Le pôle social vient d'ouvrir ses portes. Tous les cœurs de nos 12 villages sont maintenant dotés d'un système d'assainissement collectif. L'équipement communautaire de proximité sera inauguré à l'automne prochain.

En attendant je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Votre maire, Roger Gardes
Président du Parc des Volcans
Vice-président de Clermont Communauté

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Gardes'.

ACTIVITÉS DES ÉLUS

■ Carnet de Bord



Présentation de la résidence "La Côte" à Saint-Genès

16 MARS

- Conseil d'administration d'IPAMAC (Association Inter-Parcs du Massif Central) dans le Parc des Monts d'Ardèche (R. Gardes)
- Réflexion sur l'aménagement de l'étang de Saint-Genès-Champanelle avec les services de Clermont Communauté (N. Imbaud, A. Boudet)
- Assemblée générale de l'association « Espoir et solidarité » à Theix (R. Gardes, G. Dellavedova)
- Concertation au sujet de la téléalarme (A. Désènard)

19 MARS

- Rencontre avec les services de l'ONF (Office National des Forêts) au sujet de l'aménagement du site de l'étang (N. Imbaud)
- Commission d'attribution de logements locatifs à Clermont-Ferrand (A. Désènard)

20 MARS

- 10^{ème} anniversaire de Vulcania (R. Gardes)
- Rencontre avec le Conseil général au sujet de la signalétique (G. Dellavedova)
- Concertation avec le bureau d'études au sujet du programme annuel de voirie (D. Simonneau)

22 MARS

- Assemblée générale du CLIC (Comité Local d'Information et de Coordination) à Cournon (A. Désènard)
- Inauguration de l'antenne du CREFAD (Centre de Recherche, d'Étude et de Formation à l'Animation et au Développement) à Pontgibaud (R. Gardes)
- Comité syndical du SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) (A. Désènard)
- Chantier de l'assainissement du village de Champeaux (C. Vial, G. Beybot)

23 MARS

- Présentation du projet d'ARU (Atelier Rural d'Urbanisme) à la Maison de l'Habitat à Clermont-Ferrand (R. Gardes)
- Rencontre avec les enseignants de l'école de musique (N. Imbaud, G. Dellavedova, M. Barnerias, C. Lenne)
- Comité de pilotage de l'Inter-Parcs du Massif Central sur le volet 3 de la CETD (Charte Européenne du Tourisme Durable) (R. Gardes)
- Rencontre avec le nouveau directeur du site de Charade (R. Gardes)

24 MARS

- Concertation avec les responsables du comité des fêtes de Chatrat (R. Gardes, D. Simonneau, G. Dellavedova, C. Barboiron)

Le carnet de bord ne peut pas reprendre, par manque de place, toutes les réunions auxquelles participent les élus. Il est centré sur les plus institutionnelles concernant surtout maire, adjoints et conseillers délégués qui participent à de nombreuses réunions : Clermont Communauté, commissions communautaires, conseils d'administration et assemblées générales associatives de la commune. Parallèlement, se tiennent de nombreuses commissions municipales ainsi que des rencontres individuelles concernant des problèmes plus personnels. L'ensemble du Conseil se réunit aussi régulièrement pour mieux préparer les décisions les plus importantes qui seront ensuite adoptées en séance. Bien entendu tous les conseillers sont à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires sur tel ou tel dossier.

- Conseil municipal d'enfants (N. Imbaud, A. Boudet, I. Boissy)

25 MARS

- Remise de coupes au tournoi de judo (R. Gardes, A. Boudet)

26 MARS

- Comité de pilotage sur le volet social du développement durable (R. Gardes)



Rencontre avec les directrices d'école

- Réunion du SMGF (Syndicat Mixte de Gestion Forestière) pour sa dissolution (R. Gardes, Y. Chauvet)

27 MARS

- Commission aménagement du territoire de la fédération nationale des Parcs à Paris (R. Gardes)
- Comité syndical du SICAS à Ceyrat (École de musique intercommunale de Ceyrat-Aydat-Saint-Genès-Champanelle) (N. Imbaud, G. Dellavedova, M. Barnerias, C. Lenne)
- Commission de sécurité à l'IME (Institut Médico-Éducatif) de Theix (A. Désènard)
- Étude de dossiers de voirie (D. Simonneau, C. Vial)

28 MARS

- Conseil d'administration, assemblée générale de la fédération nationale des Parcs et débat d'orientation sur l'avenir des Parcs (R. Gardes)

29 MARS

- Rencontre à Clermont-Ferrand sur le Géotourisme en Auvergne (R. Gardes)
- Préparation du PLH (Programme Local de l'Habitat) à Clermont Communauté (R. Gardes, A. Désènard, E. Jeannel)

- Réunion de chantier sur l'assainissement de Champeaux (C. Vial, G. Beybot)

30 MARS

- Commission transports de Clermont Communauté (A. Désènard)

2 AVRIL

- Conférence sur le dossier UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture) de la chaîne des puys à Montlosier (R. Gardes, A. Désènard, E. Jeannel, N. Imbaud, G. Dellavedova, G. Beybot)
- Commission aménagement du territoire et ressources humaines à Clermont Communauté (E. Jeannel)

3 AVRIL

- Séminaire sur l'habitat au Conseil général (R. Gardes)
- Concertation avec les parents et les enseignants au sujet de l'aménagement de la cour de l'école (A. Désènard, D. Simonneau)

4 AVRIL

- Commission environnement à Clermont Communauté (R. Gardes)
- Commission sport à Clermont Communauté (E. Jeannel)

5 AVRIL

- Commission culture à Clermont Communauté (R. Gardes)
- Rencontre avec l'imprimeur au sujet du prochain agenda (A. Boudet)
- Commission sécurité à Laschamps (N. Imbaud)
- Commission développement économique à Clermont Communauté (Y. Chauvet)
- Concertation avec le CLIC et le Conseil général sur le développement des services pour les personnes âgées (A. Désènard)
- Assemblée générale de l'ADHUME (Agence locale des énergies et du climat) (N. Imbaud)

Concertation avec les responsables de La Poste



6 AVRIL

- Commission habitat à Clermont Communauté (A. Désènard)

10 AVRIL

- Étude d'un parc éolien dans le Cézallier (R. Gardes)
- Présentation des premières orientations pour l'aménagement d'un terrain communal à Theix (R. Gardes, A. Désènard, Y. Chauvet, E. Jeannel, D. Simonneau, G. Dellavedova)
- Concertation avec le Conseil général au sujet de la signalétique des villages (D. Simonneau)
- Étude d'un projet d'extension d'assainissement à Pardon (C. Vial)

11 AVRIL

- Étude d'un projet de partenariat pour le festival de théâtre amateur de Saint-Genès-Champanelle avec les responsables d'ERDF (Électricité Réseau Distribution France) (R. Gardes, G. Dellavedova)

12 AVRIL

- Accueil et remise des clefs aux locataires des nouveaux logements de l'OPHIS (Office Public de l'Habitat et le l'Immobilier Social) au bourg de Saint-Genès-Champanelle (R. Gardes, A. Désènard)



Réflexion sur les aménagements au Plat d'Auzat

13 AVRIL

- Commission de sécurité à Charade (R. Gardes)
- Rencontre avec le syndicat ovin de Saint-Aubin (R. Gardes, E. Jeannel)

14 AVRIL

- Concertation avec Auvergne Moto Sport (R. Gardes)
- Entretiens pour le recrutement des emplois d'été (D. Simonneau)

15 AVRIL

- Carrefour de la chanson organisé par l'ORACLE (Office Régional d'Action Culturelle de Liaisons et d'Échanges) (N. Imbaud)

16 AVRIL

- Enregistrement d'une émission de télévision sur les conséquences pour notre territoire du classement de la chaîne des puys à l'UNESCO (R. Gardes)

17 AVRIL

- Concertation avec le bureau d'études pour l'agrandissement du groupe scolaire (D. Simonneau)
- Bornage à Champeaux (E. Jeannel, G. Beybot)
- Concertation sur les grands projets opérationnels du SMTC (Y. Chauvet)

18 AVRIL

- Bureau national de la fédération des Parcs et présentation d'un rapport sur la charte du Parc de La Martinique (R. Gardes)

Concertation avec les représentants de l'OPHIS

19 AVRIL

- Concertation à propos de l'amélioration de notre réseau d'eau potable (C. Vial)
- Préparation de la fête du 13 juillet et organisation du feu d'artifice (G. Dellavedova, A. Boudet)

20 AVRIL

- Étude du PLH (Plan Local de l'Habitat) (E. Jeannel)

23 AVRIL

- Comité du syndicat de l'Auzon à Cournon (A. Désènard, C. Vial)
- Assemblée générale de Groupama à Ayzat (G. Dellavedova)

24 AVRIL

- Rencontre avec le président et la directrice du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) au sujet de l'évolution de la forêt privée (R. Gardes)
- Réflexion sur la nouvelle classe avec les partenaires concernés (A. Désènard, D. Simonneau)

26 AVRIL

- Rencontre avec le notaire de la commune au sujet des dossiers en cours (R. Gardes)
- Concertation avec la directrice de la Poste et ses services (R. Gardes, A. Désènard, D. Simonneau, G. Dellavedova, A. Boudet)
- Commission de sécurité à Laschamps (G. Dellavedova)
- Étude de la télégestion dans le cadre du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) de Beaumont - Ceyrat - Saint-Genès-Champanelle (R. Gardes, C. Vial)
- Inauguration du théâtre rénové du Casino de Royat (R. Gardes)

27 AVRIL

- Bureau et comité syndical du Parc des volcans à Montlosier (R. Gardes)
- Inauguration du programme culturel du Parc des volcans les « Explosives » à Montlosier (R. Gardes)

28 AVRIL

- Assemblée générale de la FDC Puy-de-Dôme (Fédération Départementale des Chasseurs du Puy-de-Dôme) à Cournon (G. Dellavedova)
- Conseil municipal d'enfants (N. Imbaud, A. Boudet, I. Boissy)

30 AVRIL

- Conférence des vice-présidents et bureau de Clermont Communauté (R. Gardes)

2 MAI

- Concertation en mairie de Besse sur la mise en place du contrat territorial du Pavin et des autres lacs emblématiques du territoire (R. Gardes)
- Conseil d'administration de l'ORACLE (N. Imbaud)

3 MAI

- Réunion de chantier pour l'assainissement de Champeaux (C. Vial, G. Beybot)
- Préparation du PLH à Clermont-Ferrand (R. Gardes, A. Désènard)



FestiviTheix présente son livre

- Réunion à Condat (15) sur le volet social de la charte du Parc des volcans (R. Gardes)

4 MAI

- Étude du programme de travaux du SIAEP de Beaumont - Ceyrat - Saint-Genès-Champanelle (C. Vial)
- Réunion du SMTC (A. Désènard)
- Remise des médailles du travail aux agents de Clermont Communauté (R. Gardes)

5 MAI

- Assemblée générale de l'AROEVEN (Associations Régionales des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale) à Beaumont (R. Gardes, A. Désènard)

9 MAI

- Visite découverte du « Panoramique des Dômes » en pré-inauguration (R. Gardes)
- Réunion avec l'ADHUME pour l'organisation de la Semaine 21 (N. Imbaud)
- Vernissage d'une exposition d'artistes à l'ORACLE (N. Imbaud, M. Barnerias)
- Journée portes ouvertes dans les nouveaux locaux de la Maison de l'Europe à Clermont-Ferrand (R. Gardes)

10 MAI

- Comité de pilotage du SRCAE (Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie) à Clermont-Ferrand (R. Gardes)
- Préparation des 20 ans de l'école de musique (SICAS) (N. Imbaud, M. Barnerias)

13 MAI

- Définition de la stratégie touristique du Grand Clermont (R. Gardes)

14 MAI

- Conseil d'administration de l'Office champanellois (G. Dellavedova, P. Vieira)
- Soirée développement durable au lycée agricole de Rochefort-Montagne (R. Gardes)
- Réception de l'ambassadeur de Croatie en mairie de Ceyrat (R. Gardes, E. Jeannel)
- Remise de coupe sur le site de Charade (R. Gardes, Y. Chauvet)

15 MAI

- Réunion du Grand Clermont (E. Jeannel)
- Élaboration du nouveau site internet du Parc des volcans (R. Gardes)
- Démonstration de nouveaux modèles de photocopieurs (G. Dellavedova, A. Boudet)
- Étude de l'accessibilité de la mairie (D. Simonneau)
- Validation technique du programme d'aménagement de l'étang de Saint-Genès-Champanelle avec Clermont Communauté (R. Gardes, A. Désènard, Y. Chauvet, E. Jeannel, N. Imbaud)

ACTIVITÉS DES ÉLUS

■ Décisions du Conseil municipal

Réuni en séance ordinaire le 29 mars 2012, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes, à l'unanimité, sauf précisions contraires.

- **Décider** une augmentation de 2% des taux d'imposition sur la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti.
- **Voter** les budgets primitifs 2012 : général, eau, assainissement, usine relais.
- **Approuver** les modifications de postes compte tenu des évolutions de carrière : un poste d'agent social de 1^{ère} classe, un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe au service des écoles, un poste d'éducateur principal au service de la halte-garderie et autoriser le maire à effectuer les démarches nécessaires.
- **Approuver** l'embauche d'un adjoint technique non titulaire pour 3 mois, pour besoins occasionnels et l'embauche de 3 adjoints techniques non titulaires pour 2 mois durant l'été, pour besoins saisonniers et autoriser le maire à effectuer les démarches nécessaires.
- **Désigner** Nadine Imbaud comme conseillère au comité de pilotage de Clermont Communauté pour la gestion des déchets.
- **Autoriser** le maire à signer une convention avec l'association ADMR de Saint-Genès-Champagnelle, pour une durée de 5 ans, pour la mise à disposition de locaux municipaux.
- **Accepter** l'octroi d'une subvention de 150 € à l'association « Les Paniers Champanellois » pour lancer son activité.
- **Approuver** le projet de convention constitutive de groupement pour les prestations de capture, transport d'animaux et de fourrière animale proposé par la ville de Clermont-Ferrand et autoriser le maire à signer cette convention.
- **Approuver** l'avant-projet d'alimentation basse tension du chemin de Mosset à Manson, confier sa réalisation au SIEG du Puy-de-Dôme, fixer la participation de la commune à 1.177 € et autoriser le maire à verser cette somme au receveur du SIEG.
- **Décider** l'augmentation de 3% pour les tarifs des baux de terrains arrivant à échéance en 2012.
- **Autoriser** le maire à signer une convention de mise à disposition de la Maison des associations avec le CPIE.
- **Accepter** les propositions de la commission urbanisme concernant différentes affaires foncières à Saint-Genès, Berzet, Fontfreyde, Naudailat et Manson et autoriser le maire à lancer les procédures nécessaires.
- **Autoriser** le maire à signer une convention avec le laboratoire Galilait définissant les conditions d'admissions des effluents du laboratoire dans le réseau d'assainissement communal.
- **Approuver** le projet d'aménagement de la RD52 et de la RD5 en traverse de Laschamps et de Pardon pour un montant de 49.450 € HT et autoriser le maire à solliciter le Conseil général dans le cadre des recettes liées aux amendes de police.

■ Conseil municipal d'enfants

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Discours d'Augustin Chassang (maire du Conseil municipal d'enfants)

La démocratie :

Par définition c'est la forme de gouvernement dans lequel la souveraineté émane du peuple.

Le 8 mai est le jour de la commémoration de l'Armistice où chacun de nous doit se souvenir que les hommes se sont battus, sont morts pour qu'aujourd'hui le peuple français puisse élire son chef d'état démocratiquement, comme cela vient de se réaliser il y a deux jours dans notre pays.

A la fin de cette terrible guerre, les combattants de tous les pays ont déclaré unanimement :

Plus jamais ça !

Grâce à cette volonté, aujourd'hui, nous vivons dans un monde où les présidents de chaque état ont à cœur de maintenir la paix.

C'est pourquoi, nous, les enfants tenons à participer à cette journée de commémoration.

BALADE À VÉLO OU À PIED

Dans le cadre de la semaine de l'Agenda 21, les enfants du Conseil municipal ont souhaité organiser une manifestation à destination de l'ensemble de la population. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu pour monter le projet dont le thème était : « Maîtriser l'énergie ».

Plusieurs pistes ont été évoquées : une soirée sans électricité, une journée sans voiture. C'est finalement la deuxième proposition qui a retenu l'attention de tous. Il a fallu débattre et se mettre d'accord sur la manifestation elle-même.

C'est donc une balade à vélo ou à pied qui a été choisie. Les enfants ont souhaité un parcours facile, court, accessible aux petits et aux grands. Ils ont fait et distribué des affiches, écrit des mots pour leurs camarades de l'école et du collège, imaginé des slogans, pris contact avec l'Office champanellois pour la déclaration préfectorale et la réservation de locaux.

Ils ont souhaité ce moment convivial en offrant au retour de cette balade un pot de l'amitié. Le jour J, une quarantaine de



personnes (12 cyclistes et les autres à pied) s'est retrouvée pour le parcours un peu boueux et très légèrement arrosé par une pluie qui n'a pas entamé le moral des participants. Cette première édition était très sympathique et donne envie de recommencer.

Pendant deux heures, coupez le moteur !

En baskets ou à vélo, c'est plus rigolo !

La pollution, ce n'est pas très bon !

Chaussez vos chaussures, protégeons la nature !



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES 2012

Saint-Genès-Champagnelle se place en tête au niveau de la participation électorale lors des scrutins des 22 avril, 6 mai, 10 et 17 juin. L'âme républicaine et le sens civique y sont particulièrement développés. Les tableaux ci-dessous permettent une observation fine de la géographie politique de chacun de nos villages, et traduisent une grande stabilité depuis plusieurs années.

1^{ER} TOUR - 22 AVRIL 2012

	Commune		St-Genès		Beaune		Fontfreyde		Laschamps		Manson		Nadaillat		Theix		Berzet	
	Inscrits	%		%		%		%		%		%		%		%		%
Inscrits	2618		534		158		378		284		456		129		284		395	
Votants	2285	87,28	457	85,58	136	86,08	323	85,45	247	86,97	402	88,16	123	95,35	247	86,97	350	88,61
Nuls	54	2,36	8	1,75	1	0,74	11	3,41	6	2,43	10	2,49	3	2,44	6	2,43	9	2,57
Exprimés	2231	97,64	449	98,25	135	99,26	312	96,59	241	97,57	392	97,51	120	97,56	241	97,57	341	97,43
Eva JOLY	97	4,35	16	3,56	2	1,48	10	3,21	24	9,96	12	3,06	14	11,67	6	2,49	13	3,81
Marine LE PEN	273	12,24	39	8,69	25	18,52	53	16,99	12	4,98	47	11,99	18	15,00	33	13,69	46	13,49
Nicolas SARKOZY	461	20,66	92	20,49	41	30,37	49	15,71	45	18,67	100	25,51	11	9,17	61	25,31	62	18,18
Jean-Luc MELENCHON	293	13,13	75	16,70	18	13,33	38	12,18	34	14,11	45	11,48	15	12,50	29	12,03	39	11,44
Philippe POUTOU	24	1,08	7	1,56	0	0,00	5	1,60	2	0,83	7	1,79	1	0,83	1	0,41	1	0,29
Nathalie ARTHAUD	11	0,49	4	0,89	2	1,48	3	0,96	1	0,41	1	0,26	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Jacques CHEMINADE	4	0,18	0	0,00	2	1,48	0	0,00	0	0,00	2	0,51	0	0,00	0	0,00	0	0,00
François BAYROU	243	10,89	50	11,14	15	11,11	28	8,97	22	9,13	49	12,50	8	6,67	33	13,69	38	11,14
Nicolas DUPONT-AIGNAN	43	1,93	2	0,45	5	3,70	5	1,60	3	1,24	14	3,57	1	0,83	5	2,07	8	2,35
François HOLLANDE	782	35,05	164	36,53	25	18,52	121	38,78	98	40,66	115	29,34	52	43,33	73	30,29	134	39,30

2^{ÈME} TOUR - 6 MAI 2012

	Commune		St-Genès		Beaune		Fontfreyde		Laschamps		Manson		Nadaillat		Theix		Berzet	
	Inscrits	%		%		%		%		%		%		%		%		%
Inscrits	2619		534		158		378		284		456		129		285		395	
Votants	2297	87,71	460	86,14	137	86,71	326	86,24	249	87,68	403	88,38	120	93,02	254	89,12	348	88,10
Nuls	154	6,70	27	5,87	10	7,30	26	7,98	12	4,82	32	7,94	14	11,67	8	3,15	25	7,18
Exprimés	2143	93,30	433	94,13	127	92,70	300	92,02	237	95,18	371	92,06	106	88,33	246	96,85	323	92,82
François HOLLANDE	1296	60,48	268	61,89	60	47,24	194	64,67	164	69,20	190	51,21	82	77,36	134	54,47	204	63,16
Nicolas SARKOZY	847	39,52	165	38,11	67	52,76	106	35,33	73	30,80	181	48,79	24	22,64	112	45,53	119	36,84

1^{ER} TOUR - 10 JUIN 2012

	Commune		St-Genès		Beaune		Fontfreyde		Laschamps		Manson		Nadaillat		Theix		Berzet	
	Inscrits	%		%		%		%		%		%		%		%		%
Inscrits	2623		536		158		376		284		457		129		287		396	
Votants	1726	65,80	353	65,86	117	74,05	227	60,37	185	65,14	300	65,65	104	80,62	176	61,32	264	66,67
Nuls	32	1,85	8	2,27	2	1,71	2	0,88	0	0,00	6	2,00	4	3,85	6	3,41	4	1,52
Exprimés	1694	98,15	345	97,73	115	98,29	225	99,12	185	100,00	294	98,00	100	96,15	170	96,59	260	98,48
Gérard WEIL	34	2,01	8	2,32	0	0,00	6	2,67	9	4,86	5	1,70	5	5,00	0	0,00	1	0,38
Claude DUFOUR	9	0,53	2	0,58	1	0,87	2	0,89	0	0,00	0	0,00	2	2,00	1	0,59	1	0,38
Chantal GUILLAUMIN	20	1,18	3	0,87	1	0,87	2	0,89	5	2,70	1	0,34	0	0,00	1	0,59	7	2,69
Patricia GUILHOT	145	8,56	31	8,99	14	12,17	27	12,00	11	5,95	16	5,44	10	10,00	17	10,00	19	7,31
Danielle AUROI	787	46,46	171	49,57	23	20,00	98	43,56	101	54,59	139	47,28	49	49,00	79	46,47	127	48,85
Louis GISCARD D'ESTAING	510	30,11	102	29,57	57	49,57	59	26,22	39	21,08	99	33,67	21	21,00	57	33,53	76	29,23
Stanislas RENIE	30	1,77	6	1,74	6	5,22	1	0,44	7	3,78	6	2,04	0	0,00	2	1,18	2	0,77
Michèle ALDON	8	0,47	3	0,87	0	0,00	2	0,89	1	0,54	0	0,00	2	2,00	0	0,00	0	0,00
Marie-Christine GUIBERT	122	7,20	16	4,64	10	8,70	26	11,56	8	4,32	23	7,82	9	9,00	11	6,47	19	7,31
Carole SABY	11	0,65	0	0,00	1	0,87	0	0,00	1	0,54	4	1,36	2	2,00	0	0,00	3	1,15
Philippe GORCE	15	0,89	3	0,87	1	0,87	2	0,89	3	1,62	0	0,00	0	0,00	2	1,18	4	1,54
Arnaud BEILS	3	0,18	0	0,00	1	0,87	0	0,00	0	0,00	1	0,34	0	0,00	0	0,00	1	0,38

2^{ÈME} TOUR - 17 JUIN 2012

	Commune		St-Genès		Beaune		Fontfreyde		Laschamps		Manson		Nadaillat		Theix		Berzet	
	Inscrits	%		%		%		%		%		%		%		%		%
Inscrits	2623		536		158		376		284		457		129		287		396	
Votants	1786	68,09	347	64,74	120	75,95	243	64,63	190	66,90	314	68,71	105	81,40	186	64,81	281	70,96
Nuls	36	2,02	4	1,15	2	1,67	6	2,47	8	4,21	4	1,27	5	4,76	6	3,23	1	0,36
Exprimés	1750	97,98	343	98,85	118	98,33	237	97,53	182	95,79	310	98,73	100	95,24	180	96,77	280	99,64
Danielle AUROI	1060	60,57	216	62,97	45	38,14	147	62,03	131	71,98	173	55,81	73	73,00	104	57,78	171	61,07
Louis GISCARD D'ESTAING	690	39,43	127	37,03	73	61,86	90	37,97	51	28,02	137	44,19	27	27,00	76	42,22	109	38,93

TRAVAUX

■ Reprise de la cour du groupe scolaire



Les travaux d'amélioration de la cour du groupe scolaire continuent.

Commencés en 2010, avec la suppression des rochers, devant la salle du restaurant, remplacés par un béton désactivé et équipé de prises de type « mur d'escalade », reprise de l'espace « table » d'une trentaine de m² avec revêtement en gazon synthétique et une nouvelle table adaptée aux plus jeunes, mise en place de chéneaux autour du toit du préau et d'une table supplémentaire pour les plus grands. Ces aménagements sont le fruit d'une concertation entre parents d'élèves, enseignantes et personnel communal, et se sont poursuivis pendant les vacances de Pâques.

C'est par un temps particulièrement désagréable, pluie, froid et neige qu'une grande partie des espaces verts ont été refaits. Neuf jours pour transformer un espace dégradé et devenu impraticable, en un espace de jeu où il fait bon s'asseoir, s'allonger, faire des roulades...

C'est avec l'aide d'entreprises locales que les services techniques ont pu réaliser ce tour de « passe-passe ».

Une consolidation du talus de l'espace table et du bateau par la mise en place de rondins de bois avec gazon synthétique sur la partie basse, ainsi que le déplacement d'un jeu, la reprise des sols sous les jeux à barres en gazon synthétique, la création d'une zone cimentée pour de futurs jeux, la refonte de l'espace banc et table, où là aussi un gazon synthétique a été préféré au gazon naturel ont été réalisés. Et pour satisfaire les nostalgiques des produits simples, nous avons refait l'ensemble de la zone côté rue en gazon naturel, en rouleau !

*Grand merci à tous ceux
qui ont participé
à ce tour de magie
et comme convenu,
nous poursuivrons
ces améliorations.*

Montant des travaux: 14.600 HT



■ Balayage des rues de nos villages



Le balayage des rues est terminé. Les conditions climatiques n'ont pas été favorables et il a fallu adapter le planning en fonction de la météo. Notre prestataire Véolia avec lequel nous travaillons depuis 2009, accompagné d'employés communaux, a utilisé 2 voire 3 machines par jour (des machines de tailles différentes afin de passer au mieux dans les rues parfois exigües de nos villages).

Les fortes gelées de cet hiver ont maltraité certaines parties de notre voirie et principalement d'anciennes chaussées réalisées en bi couche. Des reprises de chaussée seront réalisées par les services techniques.

Comme chaque année nous réutiliserons les balayures, mélange de pouzzolane, terre, feuilles et brindilles. Ces matériaux recyclés nous serviront de sous-couche pour l'aménagement d'espaces verts ou de chemins.

Le coût global des balayages
a été de : 10.000 HT

■ Travaux de printemps aux ateliers

Après un hiver froid et sec, le printemps pluvieux a compliqué les tâches que nous effectuons habituellement à cette période. Mais nous n'allons pas nous plaindre, la pluie commençait cruellement à nous faire défaut !

Le printemps est une période d'activité dense. C'est aussi une transition à négocier tout comme l'arrivée de la neige et du « mauvais » temps au début de l'hiver !

Les travaux de printemps ont débuté par la réfection partielle de la cour du groupe scolaire. Ont suivi les balayages des rues puis les tontes et le fleurissement de nos villages.

Les beaux jours de fin février et début mars, ont permis la taille des arbres, le réaménagement d'une zone accidentée au bas de la chapelle de Thèdes, et la préparation des équipements en points d'eau agricoles pour les villages de Pardon, Berzet et Laschamps (remplacement).

Jusqu'à fin juin ce sont de nombreuses heures de taille, de tonte, de reprise de massifs et d'espaces verts qui vont occuper l'effectif des ser-

vices techniques. Sans oublier, la reprise de l'entretien des terrains de sport, le rebouchage des nids de poules de la voirie, la réalisation de quelques travaux divers restés en souffrance.

Comme chaque année des emplois vacances (au nombre de 3) vont venir prêter main forte.

Et comme le temps ne s'arrête pas, les préparatifs pour les travaux d'automne sont à programmer.

■ Points d'eau agricoles

Deux nouveaux points d'eau agricoles ont été installés dans les villages de Pardon et de Berzet. Le premier est en fonctionnement depuis le mois de mai et le second devrait être opérationnel courant juin. Ils permettront aux agriculteurs concernés de diminuer très sensiblement les temps de remplissage de leurs citernes.



A Pardon

Le coût des travaux est de 4.550 HT à Pardon, et de 3.880 HT à Berzet.

TRAVAUX

■ Réfection de la salle de village et d'une fontaine à Fontfreyde

SALLE DE VILLAGE MIOCHE

Au cours de l'hiver, les employés municipaux ont redonné un petit coup de neuf à la salle Antoine Mioche (ancienne école de Fontfreyde) : peinture des murs et remplacement du faux plafond.

FONTAINE PLACE DE LA FONTAINE

La fontaine a été remise en état. Les travaux n'ayant pu se faire à l'automne 2011 comme programmés, ils ont été effectués dès les premiers beaux jours à la sortie de l'hiver. Ces travaux d'entretien s'inscrivent dans le cadre d'une décision municipale, pour la préservation et la mise en valeur du petit patrimoine.

Le coût global : 4.700 HT



■ SIAEP

Le Comité syndical du 23 mai dernier a discuté et validé de nombreux dossiers. Tout d'abord les travaux du programme 2011 débuteront mi-juin; il s'agit de la réhabilitation du réservoir de Las-champs Haut, et de la sécurisation de l'alimentation des communes de Ceyrat et Beaumont avec la création d'un by-pass au lieu-dit Préguille à Ceyrat.

Le programme 2012 a été arrêté et sera conséquent : il comprendra la réhabilitation des puits de Fontfreyde (suite à l'appel d'offres infructueux de décembre 2011), la poursuite de la sécurisation de l'alimentation des communes de Ceyrat et Beaumont avec l'abandon du partiteur de Berzet et le renforcement du réseau à partir du réservoir de Montagna, le renforcement du réseau entre les réservoirs de Manson et Croix Beaune avec la possibilité d'abandon du réservoir de Chartrat. Ces travaux importants ne seront entrepris qu'après accord des différents financeurs et la délivrance des subventions; nous prévoyons un démarrage des travaux mi 2013.

Un bilan a été dressé suite aux défauts d'alimentation en eau potable survenus au cours du week-end des 14 et 15 avril dans les villages de Thèdes, Manson et Beaune. Il ne s'agissait pas d'une fuite sur le réseau syndical mais d'un dysfonctionnement sur l'une

des ventouses situées entre le réservoir de Croix de Beaune et le partiteur du Puy de la Vache. Cet appareil dont la principale fonction est de chasser l'air présent dans les conduites ne fonctionnait plus, réduisant le débit d'eau arrivant au réservoir de Croix Beaune et provoquant le manque d'eau dans les 3 villages.

Les problèmes survenus à Champeaux le même week-end ne concernait pas le réseau syndical, mais le remplacement d'un stabilisateur de pression hors service sur le réseau communal

la semaine précédente. Dans ce cas, il s'agissait d'un mauvais réglage de l'appareil, et d'un défaut de purge du réseau par notre prestataire de services.

Concernant l'état de nos ressources, le débit des captages de Pessade est supérieur au mois de mai de 1000 m³/j par rapport au mois de décembre, ce qui permet de moins solliciter les forages de Tourtour et Fontfreyde. La nappe de Tourtour se recharge progressivement avec un niveau situé dans la moyenne basse comparée aux années précédentes.



Présentation du nouveau logiciel d'alerte

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE RÉTROCESSION DES VRD (VOIRIE RÉSEAUX DISTRIBUTION) DU LOTISSEMENT « GRAND CHAMP » À THEIX

Le 11 mai, en mairie, a été officiellement signée la convention pour la rétrocession à la commune par la Société FONCIMMO, lotisseur du lotissement « Le Grand Champ », des voies et équipements communs (réseaux, espaces verts, ..) du lotissement. Ce transfert de propriété, opéré à titre gratuit, a été effectué après achèvement des travaux prévus au programme et réception contradictoire entre les 2 parties.



ACTUALITÉS



Le Petit Reporter du
Bulletin Municipal

■ Révision du cadastre

Le Petit Reporter du Bulletin municipal s'est implanté définitivement à Saint-Genès-Champanelle, une commune qu'il affectionne particulièrement. Il a donc acheté récemment un terrain pour y construire le manoir élisabéthain de ses rêves. Oui mais voilà, à peine installé, il reçoit un avis des impôts lui expliquant que sa parcelle fait 1.234 m² alors qu'il en a acheté selon son vendeur 1.236 m². Or deux mètres carrés, ça compte, surtout quand on est écossais ! Comment être sûr de la taille de son terrain ? « Consultez le cadastre ! » lui a conseillé son futur voisin. Le cadastre ? Késako ? Qui est-ce et à quoi sert-il ? Pour éclaircir sa lanterne, il mène l'enquête et fait appel à *Jeannine Gauthier, inspectrice au Cadastre, à Clermont-Ferrand.*

Le Petit Reporter du Bulletin municipal : *Bonjour Jeannine Gauthier. Je viens à vous ce matin car vous êtes, paraît-il, la personne adéquate pour répondre à mes questions concernant le cadastre, cadastre qui semble en vouloir à mon terrain ! D'abord, qu'est-ce donc que ce cadastre dont me parle mon voisin ?*

Jeannine Gauthier : Bonjour Petit Reporter. Je suis inspectrice, aux services du cadastre rattachés à la Direction Générale des Finances Publiques (la DGFIP), sous la houlette du ministère du budget. Concrètement, je travaille à la DRFIP, à la brigade régionale foncière, située avenue Berthelot à Clermont-Ferrand. Les services du cadastre sont donc intimement liés aux finances publiques, nous allons le voir.

Le cadastre, Petit Reporter, c'est le document dressant l'identité de la propriété française en répertoriant sur chaque commune l'état de la propriété foncière du territoire : les parcelles, leur périmètre, leur surface, leurs propriétaires ; de plus, le mot « cadastre » désigne aussi par extension les services administratifs de l'Etat qui s'occupent d'établir ce document. Le document « cadastre » est constitué à la fois de plans et de fichiers administratifs. Le plan cadastral répertorie soigneusement et de manière la plus rigoureuse possible, la topographie des lieux, les dessins des parcelles avec leurs bâtiments. Ce plan est découpé en feuilles de plan identifiées par des lettres sur lesquelles sont dessinées les parcelles foncières identifiées par des numéros. Les fichiers administratifs sont une identification des propriétaires et ayants-droits de chaque parcelle, liste établie grâce aux actes notariés. Le cadastre travaille ainsi indirectement avec le corps notarial, puisqu'à chaque acte notarial établi, celui-ci est publié à la Conservation des Hypothèques qui transmet au cadastre.

Le PRdBM : *OK pour le document. Et les services ? Quelles sont leurs missions premières ?*

J. Gauthier : Le cadastre a quatre missions principales :

- Une mission foncière : elle concerne l'identification des propriétés, des propriétaires et ayants-droits,
- Une mission topographique : celle d'établir et de mettre à jour le plan cadastral,
- Une mission documentaire : pour les communes et les collectivités locales, le cadastre peut être utilisé pour établir un SIG (Système d'Informations Géographiques). Par exemple, pour faire simple, sur le fond du plan cadastral peuvent être également superposés les réseaux d'eau, les pylônes électriques, les servitudes, le zonage du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et tout élément fonctionnel utile pour la gestion quotidienne des communes, des gestionnaires de réseaux.
- Une mission fiscale : le cadastre, en répertoriant les propriétés, en consigne également leur valeur (proportion bâtie ou non bâtie de la parcelle, classement du non bâti selon sa valeur en accès, terrain d'agrément (pelouse, pré, lande, bois), qui sert de base au calcul d'impôts locaux comme les taxes foncières ou la taxe d'habitation, ou encore la CFE (Contribution Foncière des Entreprises, anciennement taxe professionnelle). C'est cette dernière mission fondamentale qui explique que le cadastre soit rattaché au Ministère de l'Economie, des Finances et du Commerce extérieur.

Le PRdBM : *Je comprends. Mais dites-moi, tout écossais que je suis, je ne connaissais pas ce cadastre. Est-ce une invention récente en France ?*

J. Gauthier : Pas du tout, au contraire ! Remontons dans le temps, voulez-vous ? Le cadastre est né par la volonté de Napoléon, dès 1807. C'est un outil fiscal, permettant d'impo-



ser équitablement les citoyens sur le foncier. Il était attendu depuis longtemps, avant même la Révolution française, et ce pour mettre fin aux injustices fiscales de l'Ancien Régime. Le cadastre napoléonien a été établi à l'aide de chaînes et d'appareils de mesure d'angles. Réalisé à l'aide d'outils du XIX^{ème} siècle, il peut comporter des erreurs. Ce n'est qu'en 1930 qu'il fut décidé de refaire ou de mettre à jour le cadastre napoléonien. Cette date correspond à la rénovation du cadastre. Cette opération a été menée par les services publics du cadastre, abrités maintenant par la DGFIP. La commune de Saint-Genès-Champanelle est passée à cette « rénovation » au début des années 1960. Le plan cadastral en a été modifié, faisant apparaître sur les feuilles de plan des parties entièrement refaites (lettres doubles) à côté de parties « napoléoniennes » simplement mises à jour (lettres simples). Mais là encore, des inexactitudes ont pu être relevées, notamment à cause de la technique de mesure des superficies, à l'aide de « triangles » :



ACTUALITÉS

on couvrait alors la parcelle de petits triangles d'aires connues pour mesurer la surface ; étaient perdus dans la mesure de petits bouts de parcelles non couverts par les triangles. Cela a engendré des mètres carrés perdus, voire dans l'autre sens des mètres carrés en trop ! Ce problème était accentué dans les zones découpées en multiples et petites parcelles, ou très pentues, comme c'est souvent le cas à Saint-Genès. Pour ces raisons, le cadastre vit depuis 2008 sa 2^{ème} toilette, c'est le remaniement du cadastre. Cette nouvelle réflexion qui porte sur les seules parties urbanisées – les plus « mouvantes » – a commencé il y a 4 ans ; elle sera ensuite ré-

la DGFIP sont bien sûr équipés maintenant des équipements les plus en pointe. Qu'est-ce qu'un « géomètre- cadastre » ? C'est le géomètre du cadastre ! C'est lui, assisté de son aide-géomètre, qui a sillonné les villages de Saint-Genès depuis 4 ans. A la brigade régionale foncière de Clermont-Ferrand, j'ai sous mes ordres 4 géomètres et leurs 4 aides. Pour réaliser le remaniement du cadastre, nous avons eu recours à la photographie aérienne, au GPS avec beaucoup de « points d'appui » au sol (que sont par exemple les carrés jaunes peints sur la chaussée que vous avez peut-être vu fleurir dans vos villages).

utilisons leur bornage et arpentage, s'ils existent, pour produire le plan cadastral. Un conseil, notamment avant achat, demandez s'il existe un document d'arpentage du terrain ou si les informations données sont simplement d'origine cadastrale. Ensuite, à vous de décider en vous rappelant que seuls font foi les documents établis par les géomètres-experts.

Le PRdBm : *Brrr, je frémis à l'idée que mon domaine ne soit pas borné. J'irai vérifier dès que je vous aurais quittée.*

J. Gauthier : Je termine si vous le permettez... Après recherche du bornage sur le terrain, en présence des propriétaires et voisins concernés, convoqués pour assister à l'opération, mesure des parcelles, le géomètre du cadastre a dessiné le plan cadastral. A l'issue de ce travail, une phase de restitution des informations a été enclenchée : envoi d'un relevé parcellaire à chaque propriétaire afin qu'il puisse prendre connaissance de la future identification de sa parcelle, de sa dimension, et puisse faire part de ses observations éventuelles ; exposition en mairie du plan parcellaire avec possibilité d'entretien avec les géomètres-cadastreurs. A l'issue de cette phase de consultation, chaque propriétaire était invité à renvoyer un exemplaire du relevé cadastral attestant de son accord ou faisant part d'observations. En cas de litige, mes services ont pu se déplacer plusieurs fois pour rencontrer les personnes et corriger ce qui devait l'être. Le nouveau cadastre est devenu opérationnel le 3 mai pour les 7 premiers villages mis à jour (Laschamps, Saint-Genès, Beaune, Pardon, Manson, Thèdes et Chatrat). Pour les autres, le nouveau cadastre devrait être opérationnel le 4 octobre prochain.

Le PRdBm : *J'attends donc mon relevé parcellaire pour vérifier la bonne mesure de mon terrain. Une dernière question, s'il vous plaît, concernant le PLU de Saint-Genès et le passage du géomètre du cadastre. Pourquoi a-t-il mis le terrain à côté du mien en zone naturelle non constructible alors que je pensais le racheter et m'agrandir ?*

J. Gauthier : Là encore, je vous arrête pour mettre les choses au point très clairement. Le cadastre et le PLU sont deux documents différents, dissociés et sans lien entre eux. Le calendrier a fait que les deux processus, réalisation du PLU et remaniement du cadastre, se sont faits simultanément sur la commune. Mais ce n'est que pure coïncidence ! Le cadastre n'a eu aucune influence sur le PLU, ni le PLU sur le cadastre. Le PLU est un document produit par la commune (note du PRdBm : « c'est vrai, j'en ai fait un article en janvier 2010 ! Consultez le bulletin municipal correspondant pour tout savoir sur le PLU ! »), qui a bien sûr utilisé comme support le plan cadastral publié de l'époque. C'est le seul lien que vous pouvez faire entre les deux !

Le PRdBm : *Et bien, Jeannine Gauthier, je vous remercie de votre patience sans bornes (rives) et de vos explications claires. Le cadastre me fait maintenant moins peur ! Et puis, je comprends maintenant son intérêt, car comme le disait Alphonse Allais, « une fois qu'on a passé les bornes, il n'y a plus de limites ».*

Le PRdBm : *C'était donc ça, ces carrés jaunes ? J'ai cru qu'il s'agissait de repères d'atterrissage de navettes extraterrestres et m'en suis inquiété auprès de la NASA !*

J. Gauthier : Heureusement non ! En plus des carrés jaunes, vous avez peut-être aussi repéré des bornes portant de petits carrés de plastiques blancs, là encore nécessaires à la photographie aérienne. Ensuite, nos géomètres ont arpenté les villages, en rencontrant chacun d'entre vous pour retrouver le bornage de vos terrains et prendre les mesures des parcelles de manière ultra précise.

Le PRdBm : *Le « bornage »... pardonnez-moi, c'est moi qui dois l'être... qu'est-ce qui doit être borné sur mon terrain ? Et comment ? Et par qui ?*

J. Gauthier : Le bornage est la délimitation du bien foncier par le positionnement de bornes aux « angles » de la parcelle, ancrées dans le sol. Il ne faut pas les arracher, elles constituent les limites juridiquement incontestables de votre parcelle. Elles ont été placées par des géomètres-experts.

Le PRdBm : *Pardonnez-moi encore, je vous arrête, voilà que vos cadastreurs sont devenus « experts » en l'espace de quelques lignes !*

J. Gauthier : Non ! Ce ne sont pas les mêmes personnes et elles n'ont pas les mêmes missions. En France, le cadastre est fiscal mais non juridique. Les limites cadastrales sont notamment des limites apparentes dépourvues d'effet civil et n'ont en droit que « la valeur d'une présomption simple d'exactitude ». La propriété au sens juridique est fixée par les bornages établis par des géomètres-experts privés et leurs documents d'arpentage. Ce sont eux qui font foi devant la loi. Lors de modification juridique de la parcelle, par exemple une division, la mise à jour du bornage ne peut se faire que par les géomètres-experts. Le cadastre lui ne touche pas aux parcelles ! Les deux professions géomètres font bon ménage, rassurez-vous. Nous travaillons en collaboration avec les géomètres-experts car nous

gulièrement mise à jour des renseignements rapportés au cadastre, notamment au travers des actes notariés, des divisions parcellaires et des constructions nouvelles.

La deuxième toilette du cadastre de Saint-Genès a donc commencé en 2008. Sept villages sont complètement terminés et les nouveaux plans cadastraux publiés, les cinq autres seront finalisés en octobre 2012. Quatre années de travail auront ainsi été nécessaires à cette tâche. Une remarque : les plans cadastraux publiés sont officiels et publics, chacun peut les consulter librement sur le site www.cadastre.gouv.fr.

Le PRdBm : *Très bien, tout cela me rassure, mais je voudrais bien connaître celui qui a mesuré ma parcelle et qui visiblement n'avait pas mis ses lunettes ce jour-là !*

J. Gauthier : Petit Reporter, les lunettes ne suffisent plus dans ce domaine ! Il faut d'autres instruments ! Les « géomètres-cadastreurs » de



■ De la semaine 21... au global 2012...

Pour répondre à ses engagements pris depuis plusieurs années, à l'échelle mondiale (Sommet de la terre), européenne ou nationale, la France a élaboré la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) qui fournit des réponses sur les conventions fondatrices. La Région a initié un Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) à la suite du « Grenelle II » et de la « table ronde nationale sur l'efficacité énergétique ».

Ce schéma est destiné à définir les grandes orientations et objectifs régionaux en matière d'adaptation au changement climatique, de réduction de la pollution atmosphérique, sans oublier la valorisation et la récupération du potentiel énergétique terrestre renouvelable. Ses orientations constituent des éléments de cadrage vers lesquels nous devons tendre au regard des

enjeux actuels en termes de climat, d'énergie et de qualité de l'air. Chaque commune peut s'appuyer ou se référer à celles-ci afin de répondre à l'engagement national :

<http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/projet-de-schema-regional-du-a1624.html>

Localement... La Semaine 21 initiée par le Comité consultatif de l'Agenda 21 sur le thème de l'énergie, est en cohérence avec ce schéma et a permis d'aborder cette année 6 actions figurant au sommaire de notre Agenda 21.

MARDI 22 MAI 2012, SOIRÉE « HABITAT ET ÉNERGIE »

Elaborée par le comité 21 avec la participation de Fabrice Chazeau conseiller technique à l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (Espace : Infoànergie adil63 - www.adil63.org), Laurent Dodel banquier, Jean-François Mathieu artisan plombier chauffagiste et éco-artisan, Damien Paquet technicien, de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment du Puy-de-Dôme (capeb63 - www.capeb.fr).

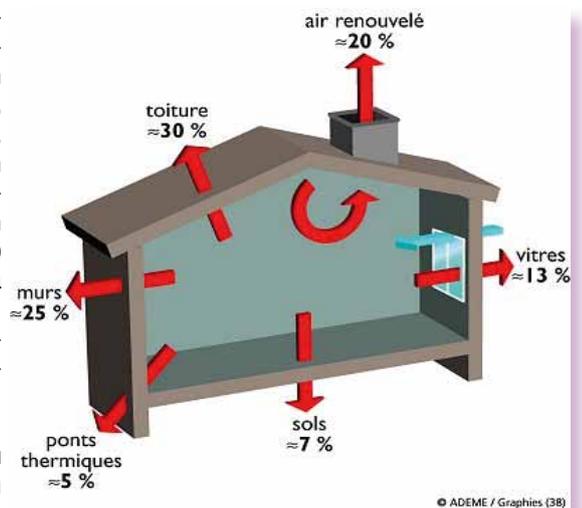
Les objectifs de cette table ronde étaient d'identifier les voies et les techniques les plus efficaces à mettre en œuvre en matière de réduction de consommation et de facture énergétiques du logement.

Les différents professionnels aux compétences complémentaires ont traité tous les postes énergivores de la maison, puis se sont prêtés aux

questions et réponses du public : isolation du toit, des façades, ouvrants, différents vitrages, financements, normes en vigueur, règles obligatoires à respecter, pièges à éviter et techniques employées. L'animation dynamique de Sébastien Contamines, directeur de l'ADHUME (Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Énergie) a permis à tous de participer aisément à la soirée.

La diminution des consommations énergétiques d'un bâtiment permet de réduire :

- les émissions de gaz à effet de serre,
- les charges des ménages liées au chauffage, l'eau chaude sanitaire ou l'électricité.



JEUDI 24 MAI 2012, VISITE DES LOGEMENTS OPHIS DE PARDON

Michel Massard a guidé les visiteurs pour appuyer les commentaires de la réunion du mardi. Il a aussi apporté des réponses à de nombreuses autres questions posées spontanément sur le terrain. Les logements à Saint-Genès-Champagnelle, Pardon et Berzet sont construits BBC, ceux de Saint-Genès-Champagnelle étaient les premiers du département pour l'OPHIS.

Avec la construction des logements sociaux BBC à Saint-Genès-Champagnelle, Pardon et Berzet ainsi que les projets de réhabilitation des logements existants dans nos anciennes écoles pour atteindre une très bonne performance énergétique, notre commune s'est engagée depuis plusieurs années pour une meilleure consommation d'énergie dans ses bâtiments. Cette année, nous avons adhéré à l'ADHUME afin de bénéficier des services du Conseil en Énergie Partagé avec d'autres collectivités (CEP) pour le suivi énergé-



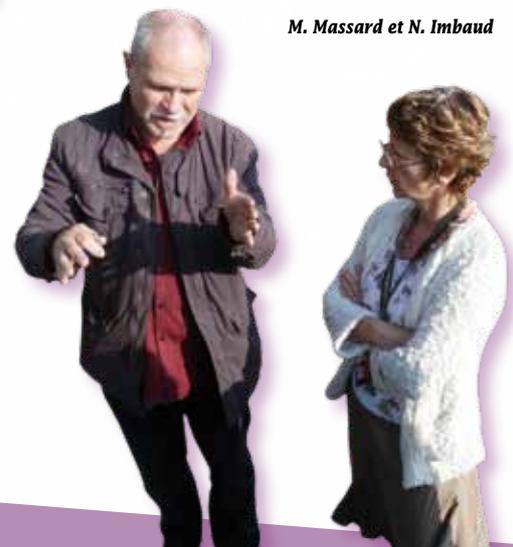
tique du patrimoine de la commune. De plus un travail sur l'éclairage public est en cours et une Charte a été signée avec l'Association Nationale pour Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) pour des conseils, aux particuliers, en matière d'éclairage extérieur www.anpcen.fr.

Le BBC est un niveau technique à atteindre dès 2012, le bâtiment doit avoir une enveloppe très performante, une isolation thermique renforcée des toitures et des parois, une bonne étanchéité à l'air, une ventilation améliorée (Hygro B), de plus en plus souvent en double flux, un mode de chauffage performant et adapté aux besoins avec pompe à chaleur, chaudière gaz à condensation, poêle ou chaudière bois privilégiant une forte uti-

lisation des énergies renouvelables sans oublier une mise en œuvre de qualité. C'est la combinaison de technologies éprouvées qui permet d'obtenir une performance énergétique élevée des bâtiments.

Les bâtiments BBC remplacent une énergie importée, par du savoir-faire local générateur d'activité économique, et contribuent à l'indépendance énergétique nationale.

M. Massard et N. Imbaud



ACTUALITÉS

MARDI 29 MAI 2012, SOIRÉE SUR « L'ÉNERGIE ET TRANSPORT » EN 3 PARTIES

Faire le point sur l'utilisation des transports à Saint-Genès-Champanelle, échanger avec le public sur les différents moyens de transport en place ou à venir et trouver des solutions pour développer le covoiturage, étaient les objectifs de cette soirée.

- Un point sur les transports en commun de Saint-Genès et les évolutions possibles a été fait en première partie par Laure Dufour directrice de Moovicité; le Transport À la Demande (TAD) créé en 2007 a transporté 5185 personnes en 2011 avec une augmentation de 7% vers la place Henri-Dunant, résultat de la création d'un 2ème circuit. Ce mode de transport s'est bien développé sur notre commune, les arrêts à Ceyrat, une ligne régulière, des retours pour midi tous les jours, d'autres possibilités d'appels ou de réservation, plus de communication ont été abordés. Restent les questions et les demandes qui convergent au final peut-être vers un 3ème tronçon, à mettre à l'étude, pour une amélioration du temps de trajet. Julien Salin récemment chargé d'étude au SMTC a échangé et pris des notes pour mettre à profit ces réflexions afin de faire évoluer au mieux ce service.

- Dans un deuxième temps Christine Piotte, chargée de mission développement durable à l'Inra, a présenté le PDE (Plan Déplacement Entreprise) de l'Inra, de l'élaboration à son aboutissement.

Trois types de transports avec des actions associées sont inscrites dans ce PDE :

- **le mode doux** (à pied ou vélo) avec la mise en place d'accompagnements à la pratique sécurisée du vélo, l'installation d'abris à vélos proches des entrées de bâtiments et d'une démarche auprès des collectivités locales pour créer des pistes cyclables reliant zones d'habitats, entreprises et infrastructures de trans-



ports. Suite au diagnostic, 27% des agents habitant à moins de 4 km de leur lieu de travail seraient incités à utiliser le vélo en cas d'aménagements sécurisés du trajet.

- **le transport collectif** à améliorer (convention prévue avec le SMTC) ou la navette Inra, à faire évoluer, faciliter l'intermodalité vélo-transports en commun (porte vélo sur les bus). Le TAD est peu connu des agents de même que la prise en charge de 50% du coût des abonnements par l'employeur,

- **le covoiturage** à promouvoir sur l'intranet de l'entreprise.

La mise en place de ce plan, son suivi et son évolution, va engager l'entreprise dans plus de communication, d'information, de coordination et une animation en interne/externe afin de pérenniser la démarche avec de nouvelles idées ou partenariats.

- La dernière partie de la soirée a permis de faire un point sur le covoiturage à Saint-Genès-Champanelle, suite à l'enquête 2011 et aux quatre réunions de village avec la synthèse de février dernier.

Les questionnements : Pour aller où ? Quand ou pour quelle occasion ? Comment s'organiser et avec qui ? Le travail, les courses, les loisirs sont les destinations les plus citées, en ville ou sur la

commune. Pour répondre à l'organisation, il faut avoir connaissance des besoins et organiser le regroupement des coordonnées des volontaires à ce type de déplacements. Pour l'aboutissement d'un tel projet, une personne référente par village pourrait permettre de démarrer et lister les demandes et les besoins.

Le covoiturage, un moyen de transport supplémentaire à développer. Commencer par le repérage de parkings ou de « points rencontre » en fonction des demandes et installation d'une signalétique avec un logo, les « points Mille pattes », ont été abordés... Faire progresser la communauté des « mille pattes » au travers d'une communication forte à l'initiative de chacun, parler du covoiturage avec ses voisins, inciter au covoiturage dans le milieu associatif (sur les affiches des manifestations), faire connaître les « référents » pour tenir à jour une liste centralisée.



Le comité 21 et la municipalité tiennent encore à remercier tous les intervenants pour avoir répondu à notre invitation ainsi que les Champanellois venus se renseigner et participer aux débats.

... GLOBAL 2012...

LA CONFÉRENCE RIO+20 DU 20 AU 22 JUIN 2012, UN RENDEZ-VOUS MAJEUR POUR LA PLANÈTE

Depuis le Sommet de la Terre qui a consacré la notion de développement durable à Rio en juin 1992, la prise de conscience de l'urgence de l'action a beaucoup mûri. Mais, face à l'épuisement des ressources de la planète, à l'érosion de la biodiversité, au changement climatique, le défi pour la conférence de Rio de juin 2012 revêt une tout autre ampleur : la mobilisation des états et des sociétés civiles en faveur d'un développement durable au service du progrès humain.

... A suivre donc avec la prochaine Semaine 21



Soirée « Transports »

Soirée « Energie »

ACTUALITÉS

■ Dissolution du SMGF, première réunion de la commission forêt extra-municipale

Le 26 mars 2012, le dernier compte administratif et de gestion du SMGF (Syndicat Mixte de Gestion Forestière) de Saint-Genès-Champanelle a été voté à l'unanimité des 15 membres présents. Lors de cette ultime réunion, Pierre Paccard, président du SMGF, a remercié tous les membres du syndicat pour leur implication au cours de ces dernières années et d'avoir ainsi permis de mener à bien cette mission. Il est à noter que par arrêté préfectoral du 15 mai 2012 la personne morale que représentait encore le SMGF a été dissoute.

A l'issue de ce vote, Roger Gardes, après avoir remercié l'action du SMGF sous l'impulsion de Bernard Mercier et de Pierre Paccard, a ouvert la première réunion de la commission forêt extra-municipale. Il a brièvement présenté l'évolution historique de la gestion de la forêt au cours de ces dernières années et a expliqué le choix de la création de cette nouvelle commission, ouverte aux ex membres du SMGF, afin de poursuivre les actions et les réflexions en cours, dans le rôle de propositions qui lui sont conférées. Il a remercié les personnes qui ont bien voulu continuer de travailler au sein de cette commission puisque les 3/4 des membres du SMGF y ont adhéré.

Les agents de l'ONF ont ensuite présenté les travaux forestiers qui pourraient être réalisés en 2012, dont la plantation de différentes essences d'arbres (frênes, érables, merisiers), la finalisation du parcours de découverte du milieu forestier et l'implantation d'un nouveau panneau d'information sur la « prêle » (herbe de milieu humide

d'intérêts pharmacologiques divers mais à utiliser selon les prescriptions médicales et s'avérant parfois nocive pour certains animaux) que l'on peut découvrir sur une partie du parcours.

De plus une programmation d'actions sur la revitalisation des « parcelles pauvres forestières » de la commune a été demandée aux représentants de l'ONF. Ces parcelles recèlent parfois des échantillons d'essences rares comme l'alisier à la floraison blanche au printemps, des feuilles vertes et argentées en été et des fruits rouges orangés en automne appréciés des oiseaux mais également des hommes, pour leur pulpe douce, dégustée nature, en confiture ou en eaux de vie, mais c'est une autre histoire. Ces arbres doivent être préservés en favorisant leur développement.

Au cours de la réunion ont également été présentés les panneaux du parcours

de santé. Le personnage illustrant les mouvements d'entretien physique à effectuer n'a pas fait l'unanimité des membres de la commission, avis conforté par le Conseil municipal du 29 mars dernier. Un nouveau personnage est en cours de réflexion pour une implantation des panneaux sur site dans le courant de l'été.

Commission forêt extra-municipale



■ Inauguration du Pôle social

Le mercredi 4 avril 2012 Roger Gardes et Agnès Désènard, adjointe aux affaires sociales et présidente de l'ADMR, accueillent les personnes invitées à l'inauguration du Pôle social.



Ils ont coupé le ruban d'accès des nouveaux locaux en présence de :

- Mireille Lacombe, vice présidente du Conseil général, représentant Jean-Yves Gouttebel,
- Alain Brochet, conseiller général du canton,
- Daniel Simonneau, adjoint aux travaux, et des conseillers municipaux,
- Les membres du CCAS,
- Le Conseil d'administration de l'ADMR,
- L'architecte et les entreprises.

Daniel Simonneau a dirigé la visite des locaux qui sont composés :

- d'un hall d'accueil de 15 m²,

- d'un bureau pour le CCAS où les permanences des assistantes sociales, de la mission locale pour les jeunes et de l'adjointe aux affaires sociales seront effectuées.
- d'une salle de 35 m² dédiée à l'ADMR (l'ADMR a une convention de partenariat avec le CCAS pour le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées et l'aide à domicile des familles depuis 1994).

Le maire remercie Daniel Simonneau, adjoint aux travaux, et David Cornillon pour le suivi régulier des travaux avec le cabinet d'architecture et les différentes entreprises.

Après avoir donné le montant des travaux, il félicite tous les intervenants du résultat obtenu, il donne la parole à Agnès Désènard.

Elle est satisfaite de cette réalisation. Ces locaux permettront d'accueillir tous les organismes sociaux utiles à la population dans un même lieu identifié et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Elle remercie le Conseil municipal d'aujourd'hui et les équipes précédentes, pour la confiance et le soutien donné à l'association ADMR qui intervient sur la commune par convention avec le CCAS, pour que celle-ci puisse rendre le meilleur service à toute la population (personnes âgées, handicapés, familles) et souvent aux plus fragiles.



Coûts des travaux en TTC

- 96.392 € - (réalisation des travaux = 12 lots)
- 19.628 € - (architecte, bureau d'études, bureaux de contrôle, maîtrise d'œuvre)
- 4.649 € - (dépenses annexes d'installation)

Subventions accordées :

- 24.000 € - Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)
- 27.950 € - Conseil général.

Signature de la convention entre ADMR et municipalité



■ Mot du garde champêtre

DÉPÔTS SAUVAGES

Depuis quelques temps nous constatons une recrudescence des dépôts sauvages d'ordures de toute nature (gravats, placoplâtre, plastiques, béton, laine de verre,). Nous rappelons que la nature ne fait pas office de poubelle, qu'il existe des lieux bien déterminés et appropriés pour laisser ses déchets et qu'une réglementation est applicable pour tout contrevenant. Nous rappelons également qu'une déchetterie communautaire est ouverte 5 jours sur 7 à Theix pour recevoir la plus grande majorité des déchets de chacun et que certaines autres déchet-



teries de la communauté de l'agglomération clermontoise complètent l'éventail pour la quasi totalité des déchets. Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter le : 04 73 87 31 47.

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^e classe (soit un procès-verbal dont l'amende est déterminée par le tribunal en fonction de l'ampleur du dépôt et pouvant aller jusqu'à 1.500 €) le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit.

Concernant les dépôts de déchets inertes (terre, pierre,...) provenant la plupart du temps des entreprises du bâtiment ou des travaux de voirie : **il existe un Plan Départemental de Gestion des Déchets de Chantier du Bâtiment et des Travaux Publics du Puy-de-Dôme.**

Tout dépôt de déchets inertes (et uniquement de déchets inertes), sur un terrain privé ou public, dont l'ampleur dépasse une hauteur de 2 mètres et une surface de 100 m² est soumis à une autorisation soit de la mairie au niveau du code de l'urbanisme, soit de la préfecture au niveau des installations de stockage des déchets inertes.



Tout dépôt de déchets inertes (et uniquement de déchets inertes), sur un terrain privé ou public, dont l'ampleur dépasse une hauteur de 2 mètres et une surface de 100 m² est soumis à une autorisation soit de la mairie au niveau du code de l'urbanisme, soit de la préfecture au niveau des installations de stockage des déchets inertes.

RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES CHIENS CLASSÉS DANGEREUX (CATÉGORIE 1 ET 2)

A l'exception du Rottweiler, les autres chiens de deuxième catégorie doivent être inscrits au Livre de Origines Française sinon ils passent en première catégorie.

La race « Boxer » ne fait pas partie des chiens classés dangereux.

Les propriétaires des chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont tenus de les déclarer à la mairie de leur commune de résidence. Ainsi la mairie délivre au propriétaire du chien un permis de détention sous forme d'arrêté municipal (sur présentation de l'évaluation comportementale du chien, de l'attestation d'aptitude du maître, d'un certificat d'assurance, d'un certificat de vaccination).



Concernant le refus de déclaration :

Conformément à l'article L. 215-2-1 le fait, pour le propriétaire ou le détenteur d'un animal classé en 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie, de ne pas procéder à la déclaration est puni de trois mois d'emprisonnement et de 3.750 € d'amende.

Concernant le défaut des pièces obligatoires : en application de l'article 8 du décret N° 99-1164 du 29 décembre 1999, le propriétaire ou le détenteur d'un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie s'expose aux sanctions suivantes :

- contravention de la 3^{ème} classe (450 €) en cas de défaut d'assurance,
- contravention de la 3^{ème} classe (450 €) en cas de défaut de vaccination,
- contravention de la 3^{ème} classe (450 €) en cas de défaut de présentation du récépissé de déclaration délivré en mairie à toute réquisition des forces de police ou de gendarmerie.



CIMETIÈRE

Courant 2012, la commune va engager une procédure de reprise de concessions « abandonnées » dans les cimetières. Les modalités seront affichées en mairie, à l'entrée des cimetières et sur les concessions concernées.



VOISINAGE

Les travaux de bricolage, de tonte ou de jardinage qui sont susceptibles de causer une gêne sonore ou autre pour le voisinage sont autorisés par arrêté préfectoral :

- les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures ;
- les samedis de 9 heures à 19 heures ;
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Il en est de même pour les propriétaires d'animaux qui sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour ne pas créer de nuisances (système anti-aboiement, laisse, stérilisation des chats).

■ Culture

« REGARDS D'ARTISTES SUR L'AUVERGNE »

L'exposition « Regards d'artistes sur l'Auvergne » est présentée par la municipalité de Saint-Genès-Champanelle en partenariat avec l'Oracle qui organise dans différentes communes une série d'expositions destinées à faire découvrir l'Auvergne et ses artistes amateurs.

Cette exposition propose de découvrir des architectures et paysages multiples et variés de notre région à travers le regard de quelques artistes amateurs, plasticiens et photographes. Parmi ces derniers, nous sommes particulièrement heureux de recevoir Anaëlle Rahier, une jeune habitante de Laschamps.

Les œuvres sélectionnées seront présentées en mairie, salle des mariages du 3 au 28 juillet.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les journées européennes du patrimoine se dérouleront les 15 et 16 septembre 2012 autour de la thématique « Patrimoines cachés ».

La municipalité de Saint-Genès-Champanelle invite tous les habitants à redécouvrir notre patrimoine culinaire.

Retrouver des recettes familiales traditionnelles du terroir auvergnat transmises de générations en générations, recettes de plats de campagne, faits d'ingrédients simples, mitonnés qui nous ravissent le ventre et le cœur car ils se font l'écho du monde paysan, produits de la ferme, des bois et des prés, tours de main familiaux, souvenirs de fêtes de batteuse ou de noces anciennes, veillées à la lueur du feu de bois, ces recettes accompagnaient toutes les occasions de la vie... Les pré-

sender dans une exposition qui se prolongera à la médiathèque... **Cuisiner** votre recette préférée... **Partager** ces éventails de saveurs, salées et sucrées le samedi 15 septembre à La Grange, bâtiment communautaire de Saint-Genès-Champanelle.

Une date à noter dans vos agendas pour satisfaire nos papilles et partager un moment convivial.

Des renseignements complémentaires vous seront donnés dans les « Traits d'union » de l'Office champanellois distribués pendant l'été, mais dès maintenant replongez dans les tiroirs et livres de cuisine de familles à la recherche d'une recette coup de cœur que vous souhaitez partager.

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES 2013

Le concours de photographies amateurs 2013 déclinera « Le jardin et ses ambiances ».

Les participants peuvent photographier les jardins familiaux et/ou des jardins publics, les jardins ouverts au public....

A vos appareils photos !

Ce concours est gratuit et ouvert à tous, petits et grands.

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE CEYRAT - AYDAT - SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE - SICAS

L'école de musique a fêté ses 20 ans le samedi 2 juin en l'église d'Aydat.

20 ans qui tintinnabulent comme un carillon qui égrène hier, aujourd'hui et demain : 20 ans comme une belle galerie de portraits, portraits de ceux qui ont créé puis œuvré pour l'école, maires des trois communes, présidents et conseillers municipaux délégués du SICAS, professeurs et leur directrice mais aussi portraits des nombreux élèves pour qui et par qui l'école vit et rayonne... 20 ans comme un manège de chansons qui nous chavire le cœur en réveillant le monde de l'enfance... 20 ans comme un air toujours présent qui flotte en nous et nous dit que nous avons bien raison d'aimer la musique.

Trompette, flûte traversière, flûte à bec, guitare, violon, vielle, piano, saxophone... tous les instruments enseignés étaient présents à ce concert qui croisait prestations des élèves et des professeurs, familles d'instruments, conçoit musique classique, contemporaine, airs traditionnels... et alternait pratique instrumentale et chant choral.

Le concert de grande qualité s'est terminé avec deux chants « Le chemin de la musique » et « la ballade des gens heureux » accompagnés musicalement et repris en chœur par le public conquis.

Au son des percussions, tambours et djembés du groupe Cobra, les participants se sont rendus au foyer rural pour terminer cette fête autour du verre de l'amitié. Les élèves ont alors soufflé les bougies d'un gros et coloré gâteau d'anniversaire que tous ont dégusté avec plaisir tout en savourant les airs du groupe Les trois Moustiquaires invité pour animer la fin de soirée.

Une très belle fête dans l'écoute, le partage et la convivialité, un public très nombreux et enthousiaste qui a chaleureusement applaudi les élèves et leurs professeurs et l'occasion de formuler des vœux de dynamisme pour l'école de musique. Que cette dernière donne à tous ses élèves le goût de la musique, le plaisir de jouer, de partager cette pratique et de s'émerveiller par l'écoute d'œuvres musicales.

Année scolaire 2012-2013 :

L'Ecole de musique reprendra ses activités le lundi 17 septembre 2012.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

S'adresser à Béatrice Boissonnade, directrice de l'Ecole de musique au 04 73 61 33 39 ou edm.sicas@orange.fr, ou aux conseillers municipaux membres du SICAS : Maguy Barnerias, Nadine Imbaud titulaires et Catherine Lenne, Guy Dellavedova suppléants.



■ 4L trophée

auprès des entreprises, et démarches administratives.

Fabien s'est davantage impliqué dans la partie mécanique et Benoît dans la partie administrative.

Au final, nous avons vécu une aventure humaine extraordinaire où les maîtres mots ont été partage et solidarité. Les Marocains nous ont accueillis les bras ouverts et les yeux remplis d'espoir. Nous avons donné

10 kg de nourriture au Secours populaire du village départ en France, apporté plus de 45 kg de matériel scolaire et sportif aux villages isolés du désert et fait un don pour la construction de plusieurs écoles au Maroc.

Si vous êtes étudiants et que vous souhaitez vous lancer dans cette aventure, vous pouvez nous contacter pour plus de renseignements.

Equipage 1165

Benoît Chirent,
06 48 81 23 09,
benoit.chirent@live.fr

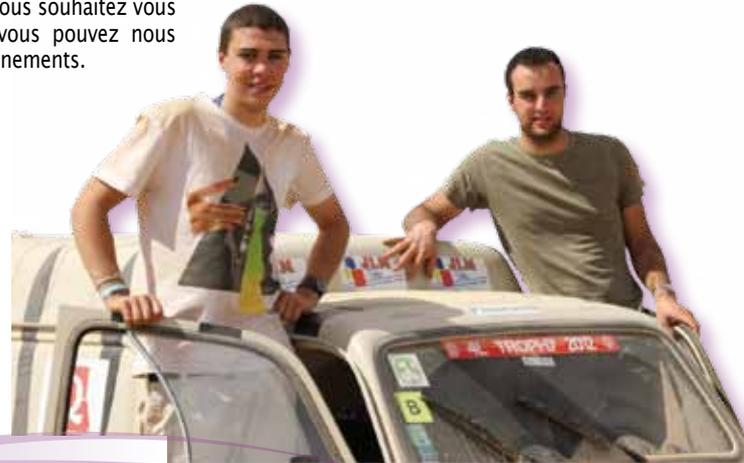
Fabien Soucher,
06 74 46 86 55,
fabien.soucher@orange.fr



Nous avons créé une association en mai 2011, avec l'objectif de participer au 4L Trophy 2012 (le plus grand raid humanitaire étudiant) qui s'est déroulé du 14 au 28 février 2012, dont le but était d'apporter des affaires scolaires en Renault 4L à des jeunes enfants marocains.

Nos motivations :

- l'aspect social et humanitaire : donner un peu de notre temps aux jeunes marocains et leur apporter un soutien moral et matériel afin d'aider à leur scolarisation.
- le challenge et l'aventure : se dépasser dans les montagnes, dunes, cours d'eau, sable, des nuits à -15° et des journées à $+40^{\circ}$, autant d'épreuves à surmonter.
- un projet sur toute une année, avec beaucoup d'investissement personnel et de démarches



■ Une Champanelloise au rallye des Gazelles !

Hélène Durand, habitante de Fontfreyde, s'est engagée dans la 22^{ème} édition du Rallye Aïcha des Gazelles qui s'est déroulée au Maroc du 17 au 31 mars 2012.

C'est en tant que pilote, sous le numéro d'équipage 183 accompagnée de la navigatrice Sandrine Borot qu'elle a participé à cette aventure. La particularité de ce rallye, exclusivement féminin, fait appel à la navigation à l'ancienne (cartes et boussole), et uniquement en hors-piste. La notion de vitesse ne rentre pas en jeu puisque l'objectif est de se rendre aux différents points de contrôle (ou checkpoint-CP-) en parcourant le moins de kilomètres possible!

Une participation qui a demandé 6 mois de préparation, entre la recherche des sponsors, la préparation du buggy et l'entraînement au pilotage dans la région mais aussi au Maroc ! C'est la première fois qu'un tel véhicule est présent au Rallye Aïcha des Gazelles (un Predator X-18s) : un engin aux capacités de franchissement exceptionnelles, auquel il faut impérativement associer un bon sens de l'orientation, du courage et de la ténacité pour figurer en bonne place dans le classement final !! Malheureusement au deuxième jour de course une casse sur une roue a contraint l'équipage à faire appel aux mécaniciens du rallye, ce qui a permis de terminer ce dernier mais de ne plus pouvoir figurer au classement général. Une belle aventure riche en émotions, des paysages fantastiques, de très belles rencontres, beaucoup de fatigue et de tension à l'arrivée mais qui lui donnent l'envie de repartir pour l'édition 2013, car « gazelle un jour, gazelle pour toujours » !!!



Le Predator X-18s



■ Compétition Internationale de Patinage Artistique



Du 23 au 26 mai 2012, Stéphanie Laurençon assistante maternelle à Fontfreyde a fait briller les couleurs de la France à Oberstdorf en Allemagne lors de la prestigieuse compétition internationale de patinage artistique: ISU ADULT.

C'est dans une catégorie forte de 26 patineuses en « Silver Free Skating class I », que Stéphanie Laurençon a terminé 2^{ème} de son programme libre devant notamment des patineuses russes, japonaises, australiennes, américaines et autres nationalités représentées.

Dans sa seconde épreuve, Stéphanie, seule représentante française a terminé à la brillante 2^{ème} place sur 14 patineuses en catégorie «silver artistic class I»

Tout comme l'année dernière où elle avait fini 2^{ème}/24 en programme libre et en programme artistique, Stéphanie, maman d'une petite Karen de 4 ans a fait honneur à son club « Auvergne Danse sur Glace » de Clermont-Ferrand, où elle patine le week-end tout en aidant les jeunes du club grâce à son Brevet d'état d'éducateur sportif 1^{er} degré.

Voilà comment cette maman arrive à conjuguer travail et passion

■ La société Laitière des Volcans d'Auvergne SLVA

Depuis le rachat en mai 2007 de l'usine Toury de Theix par le groupement des coopératives de Charentes Poitou GLAC, un travail de repositionnement de l'activité lait de consommation, ainsi qu'une remise à niveau de l'outil industriel ont été menés.

Dans un contexte de difficulté de la filière laitière et de concurrence importante entre les différents acteurs de la profession, une réflexion a été engagée et des décisions ont été prises pour développer la performance et la rentabilité du site.

Le choix a été fait de renouveler une partie du matériel de production et de le remplacer par des équipements plus productifs laissant plus de souplesse au développement de l'usine et de la gamme.

Des efforts ont aussi été réalisés pour baisser les consommations d'énergie et d'eau ainsi que sur l'amélioration de la protection de l'environnement. Conjointement avec les équipes de la mairie



de Saint-Gènes-Champanelle des études et des réparations de canalisations défectueuses ont été réalisées durant l'année 2011.

Compte tenu des investissements importants menés depuis 5 ans la SLVA a su se remettre en cause pour permettre le maintien total de l'emploi et l'embauche de nouveaux salariés contribuant ainsi au développement et à la promotion de la filière laitière en Auvergne.

Sa vocation est d'être un acteur économique dynamique reconnu régionalement et sur le territoire français.

SLVA Theix en quelques chiffres

- 135 employés CDI
- 180 M d'unités produites
- 86 M€ de chiffre d'affaires
- 200 fournisseurs différents dont 50 locaux

- 145 M de litres collectés dans le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire, la Creuse, la Corrèze, le Cantal, l'Allier : ce qui représente 650 producteurs de lait



Visite de la laiterie par les élus



■ Sensibilisation au Handicap à l'INRA

Depuis plusieurs années, le Centre s'engage, dans le cadre de sa Politique Handicap, à rendre les métiers liés à la recherche accessibles à tous, et investit dans l'aménagement des locaux pour toujours mieux accueillir les personnes handicapées, et notamment certains de ses propres agents.

Dans l'optique de sensibiliser aux situations de handicap, le service prévention et la formation permanente, ont organisé le 5 juin dernier, au complexe sportif de Saint-Genès-Champanelle, en collaboration avec l'association Handi'School, une journée de découverte du handicap à travers l'animation et le jeu en proposant notamment une démonstration de rugby fauteuil.

Durant toute une après-midi, près d'une quarantaine d'agents du Centre ont ainsi pu participer à trois modules encadrés par des personnes membres de l'association. Un premier atelier a permis aux agents de se familiariser avec les fauteuils roulants en exécutant des gestes de la vie quotidienne : chacun a alors pu se rendre compte combien il est difficile de se déplacer ou d'ouvrir une porte dans des locaux qui ne sont pas nécessairement adaptés aux personnes handicapées. Un deuxième atelier, centré sur le thème du jeu et organisé sous forme d'un challenge entre deux

équipes, a fait appel aux capacités sportives et à l'agilité des agents afin de maîtriser les parcours relais et les jeux de ballons proposés. Le troisième atelier organisé était un atelier vidéo-quizz qui a permis aux agents de connaître davantage l'association Handi'School, d'aborder la situation des personnes handicapées en France aujourd'hui mais aussi d'apprendre les règles du rugby fauteuil. En effet, la deuxième partie de l'après midi a été consacrée à une démonstration par les sportifs de l'association, puis à la pratique par les agents du Centre d'un match de rugby fauteuil. Cette formation s'est ensuite conclue par un verre de l'amitié et par une remise de diplôme et de récompense aux participants.

Cette journée a permis aux agents du Centre d'appréhender différemment le handicap, de porter un autre regard et de s'informer sur le quotidien des personnes handicapées, le tout dans la bonne humeur.



Franchissement d'une porte

EN SAVOIR PLUS SUR L'ASSOCIATION

L'association Handi'School a été créée en 2010 par un groupe de personnes valides, tétraplégiques, paraplégiques, amputées, IMC (Infirmité Motrice Cérébrale), afin de véhiculer une image positive du handicap tout en sensibilisant le grand public et en permettant une prise de conscience. Ainsi, elle intervient aussi bien auprès des écoles que des entreprises en proposant différents types de formations telles que des discussions en ateliers, des mises en situations, ou encore des démonstrations sportives. A ce titre, l'Inra est la troisième entreprise à recevoir une sensibilisation au handicap dispensée par Handi'School.



Accès au gymnase

Jeu de ballon en fauteuil



RAPPEL

La partie privée du chemin reliant Saint-Genès-Champanelle à Varennes est fermée depuis début avril par deux barrières : l'une étant à proximité des ateliers mu-

nicipaux de Saint-Genès-Champanelle et l'autre au bas des installations expérimentales de l'Inra côté Varennes (voir le plan de détails dans le précédent Bulletin

municipal). Toute circulation publique y est interdite.

■ Bambin Bouquine

Bambin Bouquine est un dispositif départemental mis en place par le Conseil général, en partenariat avec la DRAC Auvergne et la CAF. Douze territoires sont concernés dans le département, la candidature de Saint-Genès-Champanelle a été retenue. Une convention a été signée entre le Conseil général, Clermont Communauté et la municipalité de Saint-Genès-Champanelle.

L'objectif est de développer des actions en direction des familles et des professionnels afin de les sensibiliser au plaisir de la lecture partagée avec les tout-petits

Le projet Bambin Bouquine s'y inscrit, avec deux référentes : Nelly Vieira, responsable du RAM (Relais Assistantes Maternelles) et Michèle Meillerand, responsable de la médiathèque.

Elles ont intégré ce projet en septembre 2011 avec 3 journées de formation, organisées par la médiathèque départementale, sur le thème de la lecture individuelle en collectivité.

Puis elles ont accueilli les assistantes maternelles à la médiathèque pour une soirée rencontre et présentation du projet.

Depuis, les assistantes maternelles sont accueillies une fois par mois à la médiathèque pour des séances de lecture individuelle en collectivité, et bénéficient de la gratuité d'inscription.

Prochainement, les parents d'enfants de moins de trois ans pourront également participer aux séances (n'hésitez pas à contacter les référentes, si vous êtes intéressés). Des spectacles de contes par des compagnies professionnelles seront proposés au cours du dernier trimestre 2012.

En favorisant l'éveil culturel des tout-petits, nous les préparons à leur vie sociale tout en nourrissant leur imaginaire pour que demain, tous deviennent des adultes épanouis et responsables.



CONTACTS :

Relais Assistantes Maternelles :

Nelly Vieira
04 73 87 00 95

Médiathèque Chamfort :

Michèle Meillerand
04 63 66 95 38

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Nécrologie

AGNÈS DOUTRE-PIERON

Décédée en ce mois de juin, à 57 ans, suite à une maladie redoutable, Agnès laisse un vide profond dans sa famille, auprès de son mari Jean-Louis et de ses deux fils, Benoît et Nicolas, mais aussi au sein de notre commune.

Durant des années elle s'est investie dans la vie associative où elle a exercé de nombreuses responsabilités. Dans les années 1980, Agnès représentait les parents d'élèves de la FCPE à l'école, puis en 1982-1983 à la Caisse des écoles. Son énergie et ses compétences sportives lui faisaient assurer parallèlement l'entraînement des benjamins et minimes garçons, puis des « Papy-Mamys » sur le terrain de basket au sein de l'Amicale laïque. En 1995, elle occupait le poste de trésorière à l'Amicale laïque puis de secrétaire.

Son expérience et sa lucidité alliées à un solide bon sens la conduiront en 2001 à piloter, avec les membres des deux associations concernées, le regroupement des activités au sein de l'« Amicale laïque de Notre Pays », qu'elle présidera alors.

Agnès remplira également un rôle utile de coordination inter-associative au sein de l'Office champannois dont elle sera d'abord trésorière, puis secrétaire. En janvier 2008, le maire avait eu le plaisir de lui remettre la médaille communale en reconnaissance de son investissement associatif.

L'Office champannois, l'Amicale laïque de Notre Pays, le monde associatif, ainsi que le Conseil municipal adressent à toute sa famille, leurs plus sincères condoléances et assurent les siens de leur soutien et de leur sympathie en ces moments difficiles.



LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...



SAMEDI 8 SEPTEMBRE

De 14h00 à 18h00,
Maison des Associations

FORUM DES ASSOCIATIONS

Vous pouvez venir prendre contact, vous inscrire et découvrir toutes les activités proposées sur la commune, par les associations sportives, culturelles, humanitaires, de loisirs et villageoises adhérentes à l'Office champanellois.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CHAMPANELLOISES, 2^E SEMESTRE 2012

JUILLET

Jeudi 5

- **Assemblée Générale** - Loisirs et Rencontres

Samedi 7

- **Fête du village** - Chatrat demain

Du 6 au 8

- **Festival de Théâtre « Le Genêt »**
Théâtre « La Bulle »

Du 6 au 22

- **Tournoi de tennis** - Tennis Club

Vendredi 13

- **Fête Nationale** - Office Champanellois

Mardi 17

- **Don du sang total** - Donneurs du sang

Samedi 21

- **Concours de pétanque** - Rugby Club

Samedi 28

- **Concours de pétanque** - Comité des Fêtes de Laschamps

AOÛT

Samedi 25

- **Concours officiel-Challenge J. Celarier**
Société de Pétanque

SEPTEMBRE

Dimanche 2

- **Repas du village** - Comité des Fêtes de Beaune

Samedi 8

- **Forum des Associations**
Office champanellois

Samedi 8

- **Concours de pétanque** - Comité des Fêtes de Thèdes

Vendredi 14

- **Assemblée Générale** - Amicale Laïque de Notre Pays

Samedi 15

- **Journée du Patrimoine** - Commission Culture Mairie

Dimanche 16

- **Repas de rentrée et bourse aux livres**
Comité des Fêtes de Berzet

Vendredi 21

- **Assemblée Générale** - Comité des Fêtes de Laschamps

Samedi 22

- **Repas de village**
Comité des Fêtes de Laschamps

Dimanche 30

- **Braderie** - Les Enfants Avant Tout

OCTOBRE

Vendredi 19

- **Comité de Jumelage** - Assemblée Générale

Mercredi 31

- **Fête des enfants** - Comité des Fêtes de Thèdes

NOVEMBRE

Du 1^{er} au 4

- **Assemblée Générale et stages**
ALNP Mei Hua Zhuang

Du 12 au 15

- **Expo vente + animations à Ceyrat**
Les Enfants avant tout

Mercredi 14

- **Don du sang et test de souffle**
Donneurs du sang

Samedi 17

- **Soirée** - Office au profit de l'ADMR

Vendredi 23

- **Rallye Saint-Genès** - Assemblée Générale
- 24 et 25
- **Théâtre Adulte** - « La Bulle »

DECEMBRE

Le 1^{er} et 2

- **Marché de Noël** - Comité de Jumelage

Samedi 1^{er}

- **Après midi récréatif « Préparons Noël »**
Comité des Fêtes de Thèdes

Samedi 8

- **Sainte Barbe** - Sapeurs Pompiers

Dimanche 9

- **Noël des Enfants** - Sainte Barbe

Mercredi 12

- **Don de Plasma** - Donneurs du sang

Samedi 15

- **AS Football** - Tournoi en salle

Dimanche 16

- **Noël des enfants** - Comités des Fêtes et Office Champanellois

Mercredi 20

- **Repas** - Loisirs et rencontres

Jeudi 21

- **Bal atelier** - Musique et Danses

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

Comité de jumelage

Deux ans déjà que tous attendaient ce moment : pour notre quatorzième rencontre en terre bavaroise, ce ne sont pas moins de soixante adhérents qui prenaient la route de Kallmünz le mercredi 17 mai, après 20 heures. Pendant le trajet, les habitués de nos rencontres ont communiqué aux 11 nouveaux participants la joyeuse perspective d'amicales et chaleureuses retrouvailles.

G. Dellavedova, U. Brey, H. Mercier, G. Gauthier et C. Stolz



Frauenau situé en Basse Bavière, limitrophe de la Bohême (République tchèque), dont la tradition de fabrication du verre remonte au XI^e siècle ; visite des jardins du musée avec ses œuvres artistiques ; découverte de la ville, emplettes ; puis départ en bus en direction du lac de barrage de Höllenstein près de Viechtach, restauration dans une auberge traditionnelle avec une vue splendide sur le lac.

Vendredi après-midi : visite de la Grange de verre, œuvre d'art unique en son genre, dans un espace créé en 1980, et dédié à l'artiste Rudolf

Schmid. Des murs de verre spéciaux, surdimensionnés, peints ou tracés au crayon, racontant des légendes de la basse Bavière, avec le personnage Mühlhias et son pouvoir magique et prophétique. Et les prophéties de Mühlhias ont effectivement eu lieu !

Puis promenade au Waldwipfelweg, sur un pont de bois long de 370 m et culminant à une hauteur de 30 m, en pleine forêt bavaroise. Comme le dit la brochure: « Vivre l'expérience de la nature

L'ACCUEIL BAVAROIS

Comme prévu le bus arrivait à 9 h 30 jeudi matin à Dinau, un des 9 villages de la commune de Kallmünz. A la descente du bus, accueil et accolades émouvantes entre les familles, mais aussi moment de découverte pour les nouveaux participants !

Après les effusions, ce fut le temps des discours et des échanges de cadeaux. Le nouveau maire de Kallmünz, Ullrich Brey souhaita la bienvenue avec un discours très chaleureux, en prenant déjà date pour la prochaine visite en Auvergne en 2013. Guy Dellavedova, représentant la municipalité, accompagné de plusieurs élus, lut un message de Roger Gardes retenu à Saint-Genès-Champanelle, puis souhaita à tous, allemands et français un bon séjour. Les deux présidents des comités de jumelage, Christian Stolz et Gilles Gauthier, clôturèrent ce moment officiel avec les traditionnels échanges de cadeaux. La matinée se poursuivait par un petit déjeuner copieux pris ensemble dans une auberge de Dinau qui a ouvert ses portes spécialement pour cet accueil : au menu, café, thé, gâteaux, mais aussi charcuterie et saucisses locales.

Le rendez-vous étant donné pour le lendemain 7 heures, chacun partait pour une journée libre concoctée par les hôtes : visite de brasserie, découverte du château de Kallmünz, promenade le long de la Vills ou de la Naab. Certains se sont retrouvés le soir à Regensburg (Ratisbonne) à la fête de la bière.

Vendredi matin : départ de Kallmünz à 7 heures du matin (déjà !), en direction de la frontière tchèque pour la visite du musée du verre de



Grange de verre

à la cime des arbres de Maibrunn avec la beauté unique de la nature à nos pieds! ». Magnifiques vues sur les collines de la forêt bavaroise, la vallée du Danube et les plaines de Gäuboden. Un sentier long de 2 km à travers bois et prés avec quelques 25 points interactifs permettant de s'approprier quelques secrets de la nature : traces des animaux, végétation, illusions d'optique, chants d'oiseaux et autres.

Samedi matin : matinée européenne et instructive, dans la salle communale, avec conférence sur les projets Euro région et en particulier l'Eurégion Donau-Moldau qui est un groupement européen de coopération territoriale (GECT), tri-national regroupant les régions de Basse-Bavière (Allemagne), de la Bohême (République tchèque) et la

Lac de barrage Höllenstein



Haute-Autriche (Autriche). Cette « Eurégion » a pour but de développer cette zone plutôt rurale et de bénéficier des subventions européennes pour soutenir des projets de développement en commun. Puis conférence-débat avec témoignages de personnes de l'Europe de l'est (Pologne et République tchèque) venues s'installer et travailler à Kallmünz. Le tout suivi d'un déjeuner bavarois.

Samedi soir, après un après-midi passé dans les familles d'accueil, le traditionnel repas festif a regroupé amis français et allemands ainsi qu'une délégation venue de Monterosso al Mare, avec d'autres spécialités bavaroises. Les danses, les discussions, les fous-rires, les chansons reprises en chœur montrent encore une fois le plaisir que nous avons à partager des moments privilégiés et un accueil de qualité, sincère et fort en amitié chez nos amis de Kallmünz.

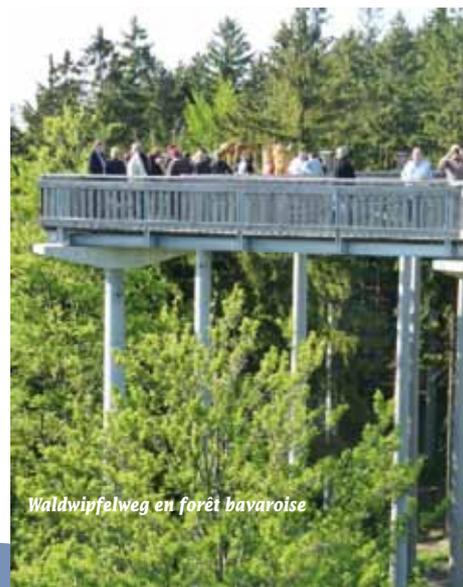
Dimanche matin, 8 heures : la soixantaine de Champanellois reprenait la route pour l'Auvergne : adieux émouvants reflétant les qualités de ce séjour de partage et de liens profonds, tissés au fil des (presque) 30 ans d'échanges.

A VENIR :

2013 : réception de nos amis kallmünzois (certainement fin août)

2014 : 30^{ème} anniversaire du jumelage à Kallmünz

30 juillet au 5 août 2012 : rencontre de jeunes de Saint-Genès à Kallmünz



Waldwipfelweg en forêt bavaroise

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Festivi'Theix

Le 21 mai dernier, a été présenté et diffusé le livre sur le village de Theix. Une manifestation amicale dans la salle de l'ancienne école de Theix a réuni toutes les personnes ayant souscrit au livre, en présence de Roger Gardes, maire de Saint-Genès-Champanelle et de Mmes Bernardini et Sanazzaro, représentant Alain Brochet, conseiller général de notre canton.

Tout a commencé en 2005 lors des journées du patrimoine. Les bénévoles du Comité des fêtes de Festivi'Theix aidés par Béatrice Boudet avaient collecté un grand nombre de documents, photos et témoignages sur le village de Theix, avec l'intention de rassembler tout cela dans un livre. C'est ce qui vient d'être réalisé, toujours avec l'assistance précieuse de Béatrice et le soutien sans faille de l'Office champannois au travers de son président.

Nous étions impressionnés par les richesses d'un si petit territoire et nous avons voulu le traduire par un petit ouvrage de 70 pages environ. La documentation rassemblée en 2005 a donc été ressortie. Un travail minutieux de classement des informations a suivi, complété par de nouveaux documents, des photos et de nombreux témoignages oraux. Ce livre d'amateurs se veut un reflet de l'histoire du village et de son évolution. Il n'est pas une fin en soi, mais plutôt le début d'une écriture que l'on souhaite

voir se transmettre des anciens aux nouveaux : l'histoire ne s'arrête jamais !

Un grand merci à ceux qui nous ont fait confiance lors de la souscription et à tous ceux qui par leurs témoignages ou écrits ont activement participé à l'enrichissement du livre.

Il est encore possible d'acquérir des exemplaires de ce livre.
Pour tout renseignement, contacter Marie-France Peuch au 04 73 87 32 68 ou Alain Thibault au 06 63 94 35 50.

Bonne lecture à tous !



■ Assemblée Générale ADMR

Le 21 mai dernier, l'assemblée générale de l'association s'est déroulée en présence des responsables de la fédération départementale, du maire, des salariées, des bénévoles et des adhérents. L'ADMR emploie 20 salariées (équivalent à 14 emplois temps plein) et est intervenu chez plus de 100 personnes au cours de l'année 2011.



■ Les enfants avant tout

Association d'aide à l'enfance
Loi de 1901
Parrainée par Yves Duteil



CREPES - BOISSONS

SAMEDI 30 Juin de 14h00 à 18h00
DIMANCHE 1^{er} Juillet 2012 de 10h00 à 16h00

Salle de CHATRAT

Siège social : LES ENFANTS AVANT TOUT
Route de Monistrol BP 8 43110 AUREC sur LOIRE
Site web : www.lesenfantsavanttout.net
Antenne locale : N.Martin 0612793727



LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ La Bulle

LE GENÊT

Les 6, 7 et 8 juillet à Saint-Genès-Champanelle, « La Bulle » organise, en partenariat avec la municipalité, le septième festival de théâtre amateur « Le Genêt ».

Une dizaine de troupes présenteront différents genres : vaudevilles, pièces comiques, contemporaines, classiques ou bien encore dramatiques. Leur présence tout au long des trois jours permettra un dialogue très fructueux entre comédiens, metteurs en scène et public. Un jury formé de professionnels et de néophytes décernera des « genêts ». Le public sera aussi consulté pour oc-

troyer le prix « Spécial du public ».

Cette année une nouveauté : dimanche à midi, un pique nique conté est proposé sur le parvis de l'église. Ecouter, partager, et bien sûr manger, le tout dans la bonne humeur en attendant la pièce suivante !



PROGRAMMATION FESTIVAL 2012

Vendredi 6 juillet :

19h00 :

« Azincourt » de P.Y. Millot - Les Mots Dit Bleus

21h00 : « Yerma » de F. Garcia Lorca - CRAD

Samedi 7 juillet :

14h00 :

« Ciel magnifique, pas un nuage » de P. Sabater Costières et Trapillons

15h15 :

« Comédiens malgré eux » d'après A. Tchekhov Les Ateliers du Caméléon

17h30 :

« Répétition d'orchestre » adaptation du film de F. Fellini - Atelier Théâtre Georges Brassens

20h30 :

« Caviar ou lentilles » de G. Scarnicci et B. Tarabusi - Les Uns Parfaits

Dimanche 8 juillet :

12h00 :

Pique-nique conté avec la participation de Françoise Bernard

13h30 :

« Les règles du savoir vivre dans la société moderne » de J.L. Lagarce - 280 SE

15h15 :

« Les nouvelles brèves de comptoir » de J.M. Gourio - La Goutte D'eau

17h15 :

« Oscar et la dame rose » de E.E. Schmitt La Bande des Inattendus

19h30 :

« Un drôle de cadeau » de J. Bouchaud Cymbal Théâtre

ATELIERS ENFANTS ET ADOS

Cette année plus de trente enfants se sont initiés aux diverses facettes du théâtre. Ils étaient encadrés par Nelly Vieira et Élisabeth Fournier aidées de Laure Fournioux. Tout au long de l'année ils ont appris à parler, écouter, oser... pour certains, la timidité a été leur plus grande ennemie, mais ils y ont fait face tous ensemble avec courage. Ce travail s'est vu récompensé lors du spectacle de fin d'année. Reprenant à leur compte cette phrase de Shakespeare : « Si vous daignez nous écouter patiemment, notre zèle s'efforcera de corriger notre insuffisance », les acteurs nous ont offert un spectacle de qualité, essayant d'oublier leur trac pour ne donner que le meilleur d'eux-mêmes.

Ce spectacle est aussi le fruit des parents et des diverses personnes qui ont aidé. Merci à tous.

Rendez-vous pour les inscriptions 2012/2013 au forum des associations, samedi 8 septembre.

Nous acceptons les enfants à partir du CP.



Festival de Théâtre

"LE GENÊT"

Les 6, 7 et 8 juillet 2012

Saint-Genès-Champanelle

Entrée pour chaque pièce : 7,50 €
Prix des « Pass 3 jours » : 10 €



Office Champanelle



CLEMONT COMMUNAUTE



PUY-DE-DÔME
CONSEIL GÉNÉRAL



Pays
d'Alsace
de la Région
de la Région



bleu

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Sapeurs pompiers – Comité des Œuvres Sociales

JOURNÉE AU PARC ASTÉRIX

Départ de la caserne de Saint-Genès-Champanelle à 2 h 30 du matin, en direction du Parc Astérix, près de Paris. Cette journée était organisée par le COS (Comité des Œuvres Sociales du SDIS 63) pour les enfants de sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme.

17 cars (670 enfants et 300 accompagnateurs) ont pris l'autoroute en direction du parc pour y arriver vers 9 h 30.

Les enfants émerveillés ont pu profiter de nombreux jeux, d'un spectacle de dauphins. Le déjeuner a été pris sur place. Cette sortie était encadrée par du personnel spécifique : sapeurs-pompiers, médecin, infirmière et logistique.

Sur la route du retour, un arrêt était prévu pour déguster le sac repas individuel préparé par le Parc Astérix.

Tous les cars sont bien rentrés peu après minuit, avec des enfants ravis de leur journée.

Départ de la caserne de Saint-Genès



■ Amicale Laïque : diversité et dynamisme

Il en faut pour tous les goûts. C'est en partant de ce postulat que l'Amicale Laïque de Notre Pays propose ses activités en s'adressant aux plus jeunes comme aux aînés, de 5 ans à 79 ans, avec du loisir et du sport, avec de la compétition ou du récréatif.

ILLUSTRATION EN QUELQUES MOTS

• Le « faire soi-même » et la customisation rencontrent de plus en plus de succès. C'est ainsi qu'arts créatifs et couture permettent à tout un chacun de réaliser à moindre coût mais avec un maximum d'originalité, vêtements, bijoux et objets de décoration. Agrémentées de mini-stages et de visites, ces activités donnent loisir aux 25 participantes de réaliser ce qu'elles désirent grâce aux conseils d'expertes.

• Dans un autre registre, les 3 types de gymnastique répartis en 5 séances hebdomadaires autorisent des styles de pratique différents pour une centaine de pratiquants. Il est ainsi possible de simplement entretenir sa forme ou de pratiquer plus intensivement pour développer force et souplesse.

• La danse s'est enrichie d'une séance danse de salon le vendredi soir. C'est ainsi qu'une vingtaine d'amateurs de danse en couple sont venus rejoindre nos 80 danseuses et danseurs fans de chorégraphies. A noter d'ailleurs le spectacle annuel de nos petites et grandes danseuses le 23 juin à la Maison des associations.

• Les sports ont aussi droit de cité et trouvent leur public à commencer par le badminton. Ce sport de raquettes pratiqué en salle connaît un fort développement en France. Il en est de même à Saint-Genès-Champanelle avec environ 80 pratiquants. Plus rapide mais moins traumatisant que le tennis, ce sport est plus facile d'accès ... pour s'amuser. Pour titiller les meilleurs joueuses et joueurs du club, c'est une autre paire de manches ! Toutefois, fidèles à l'esprit de l'Amicale, nos champions ne refusent jamais un double et sont toujours disponibles pour un conseil. Par ailleurs, eux non plus ne manquent pas les séquences plus festives qui caractérisent les soirées de l'Amicale.

• Même esprit au basket où les jeunes ont rejoint les vétérans cette année. Avec une

quarantaine de joueuses et joueurs, la balle orange se réinstalle progressivement à Saint-Genès-Champanelle. Les jeunes pousses sont entraînées par leurs aînés et se débrouillent de mieux en mieux.

• Pour les enfants qui ne sont pas fixés sur un sport en particulier, le multi-sports permet de découvrir diverses pratiques le mercredi matin. Un bon moyen de les initier à l'activité sportive sans les enfermer dans une unique pratique compétitive.

• Enfin, les disciplines venues d'Asie rencontrent toujours autant de succès sur notre commune : yoga, mei hua zhuang et judo. Gageons que cet essor va se poursuivre avec la livraison imminente d'un dojo flambant neuf à Saint-Genès pour la prochaine rentrée. Le yoga ne sera plus limité à une trentaine de personnes par manque de place. Avis aux volontaires ! Le mei hua zhuang va poursuivre son développement après le succès du stage national organisé cette année. Un stage européen est déjà prévu pour début novembre : belle évolution pour une activité présente depuis 2 ans seulement.

• L'activité la plus connue, le judo, enchaîne les bons résultats avec sa centaine de licenciés. Cette année, cette section compte déjà 2 ceintures noires supplémentaires et 2 arbitres officiels. Logiquement, elle cumule les podiums dans de nombreux tournois régionaux et dispose de plusieurs qualifiés pour la coupe nationale. Côté organisation, le tournoi annuel jeunes est maintenant le plus important de la région dans sa catégorie d'âge. Le 25 mars ce sont 417 judokas de 26 clubs qui se sont retrouvés au gymnase pour 642 combats. Un sacré événement !



Fin du tournoi de Judo

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Comités des Fêtes – Manifestations de mai-juin



◀ Repas du Comité des Fêtes de Laschamps



◀ Fête du four et pêche à la ligne à Berzet



◀ Repas du Comité des Fêtes de Thèdes

Repas du village à Manson



▲ Berzet : randonnée de la Saint-Georges

▶ Chasse aux œufs à Manson



LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Rallye des Cimes

Début avril, les aboiements de quelques vingt chiens et plusieurs voix humaines parcouraient les grands espaces, entre les puys, Beaune-le-Chaud, Chatrat et le lieu-dit les Pialoux près de Laschamps, pour marquer la dernière sortie de la saison.

Les chiens et leurs maîtres font partie de l'association Rallye des Cimes, présidée par Cédric Coustet. Plusieurs associations de ce type de chasse appelé chasse à courre, s'invitent entre elles. Leurs invités viennent de Ponteix, Saulzet, Royat... Et nul doute, il faut être sportif pour suivre les chiens qui poursuivent un lièvre, sur un parcours semé d'embûches, suivi de près par de nombreux participants passionnés, non chasseurs, mais bons randonneurs !



■ Rugby

La grande satisfaction du club sera cette année le titre de champion d'Auvergne de l'équipe Junior Danet. Tout au long de la saison l'équipe a fait preuve d'une belle régularité et n'a laissé aucune chance à ses adversaires pour terminer invaincue du championnat et décrocher ainsi le titre.

La formation des jeunes depuis l'école de rugby porte ainsi ses fruits. L'équipe fanion va bénéficier de l'apport de ces jeunes talents pour pro-

gresser encore. En effet, après une saison difficile, l'équipe senior retrouvera le championnat régional de première série la saison prochaine.

A noter la très bonne saison de l'équipe Cadet en Teulière B qui termine à la 4^{ème} place et laisse présager un bel avenir après une saison d'apprentissage pour un groupe composé majoritairement de joueurs de première année.

Après une saison faste en titres, les résultats de l'école de rugby sont toujours très satisfaisants avec de bons classements dans les différents tournois de fin de saison, Guéret, Sauvian, Aigueperse et une victoire au Challenge Audebert qui regroupe des écoles de rugby des environs de Clermont.



Les U13 à Guéret

Nouveauté pour la saison prochaine : après la réouverture de la catégorie moins de 7, la création d'une équipe féminine senior pour du rugby loisir.



Les Juniors de l'Artière

Les U7 au challenge Audebert



LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Association des Parents d'Elèves

L'APE (Association des Parents d'Elèves) du groupe scolaire « Les Volcans » a organisé, dans la cour de l'école, ce dimanche 3 juin, sa 3ème braderie sur le thème des enfants.

Initialement, prévue le 29 avril, la braderie a été reportée à cause des prévisions météorologiques catastrophiques (tempête et fortes pluies). Ceci nous a certainement porté préjudice pour le 3 juin auprès des visiteurs qui s'étaient déplacés à la première date.

Les parents d'élèves sont restés motivés et après beaucoup d'effort et d'énergie, la braderie a pu, malgré une météo capricieuse, avoir lieu dans la cour de l'école. Nous étudions d'ailleurs un moyen de repli ou un autre lieu d'accueil afin de ne plus dépendre des conditions météorologiques.

Malgré tout, grâce à l'enthousiasme et l'implication d'un petit groupe de parents d'élèves, la journée s'est déroulée dans la bonne humeur.

Nous en profitons pour remercier les parents non adhérents pour leur aide à trouver des lots pour la tombola (enveloppes surprises), faire des crêpes ou toute autre action importante au bon déroulement de la manifestation.

Cette année, nous avons prévu plusieurs animations pour enfants et grands, le maquillage et les

tresses ont bien plu comme d'habitude, les balades à poneys ont été appréciées. La tombola avec les enveloppes surprises, a aussi séduit le public. Il en reste encore !

Nous avons été très bien accueillis par tous les commerçants, artisans et entreprises que nous avons sollicités pour nous fournir les lots, boissons et tout ce dont nous avons besoin pour augmenter les bénéfices et nous les en remercions grandement.

Merci également aux visiteurs qui malgré le mauvais temps se sont déplacés et un grand merci à nos exposants qui sont restés toute la journée, malgré la pluie fine qui revenait souvent pour garder l'ambiance !

Les bénéfices de la première braderie s'élevaient à environ 200 €, pour la deuxième à 1.200 € et pour cette dernière environ 800 €. Est-ce la faute aux caprices météorologiques ?

Nous lançons un appel à de nouveaux parents qui aimeraient participer, apporter de nouvelles idées et s'impliquer dans l'association des parents



d'élèves qui a pour vocation de récolter des fonds qui sont reversés aux écoles maternelle et primaire de Saint-Genès-Champanelle.

N'hésitez pas à nous contacter par courriel : ape.stgenes@laposte.net pour plus de renseignements.

Braderie dans la cour de l'école



■ Les Paniers Champanellois

Après deux mois d'activité, l'association « les Paniers Champanellois » est heureuse de compter plus de 80 adhérents, preuve que la demande de ce type de consommation était forte. Ces consommateurs ont fait le choix de privilégier des productions de proximité avec produits bio ou issus d'agriculture raisonnée.

Les distributions ont lieu tous les vendredis de 18 h 30 à 20 heures à l'ancienne école de Fontfreyde. Les produits sont obtenus grâce à des contrats ou à la commande. Tous les tarifs, contrats et coordonnées des producteurs et des référents sont sur le site de l'association : <http://lespanierschampanell.wix.com/site>.

Toutes les semaines : pain, farine, légumes, pâtes.

Tous les 15 jours : fromages (chèvre, saint nectaire, fourme fermière bleue de la région d'Ambert, fourme de Rochefort nature ou au poivre, tome de montagne, salers, faisselle et fromage de brebis), yaourt au lait de brebis, beurre, lait de vache, œufs, volailles, farine.

Une fois par mois : truites et ombles.

Ponctuellement, l'association propose la distribution de viandes (agneau, veau, génisse, porc), vins, fruits, miel et bientôt de la bière auvergnate.

Les membres du conseil d'administration des Paniers Champanellois sont heureux de retrouver les adhérents tous les vendredis pour partager un moment de convivialité. Ils remercient ceux qui participent à l'installation de la distribution ou au rangement en fin de soirée.



A VOTRE SERVICE

■ Ouverture de la mairie

Tél. : 04 73 87 35 10 – Fax : 04 73 87 38 60

Adresse internet : www.saint-genes-champanelle.fr

Courriel : mairie@saint-genes-champanelle.fr

Lundi : 14h à 18h
Mardi : 9h à 12h et 14h à 18h
Jeudi : 9h à 12h et 14h à 18h
Vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Samedi : 9h à 12h

**En dehors des heures d'ouverture
et UNIQUEMENT en cas d'URGENCE 06 75 47 23 02**

■ Le maire reçoit

Les **mardis** et **jeudis après-midi** et le **samedi matin** sur rendez-vous, lesquels sont pris auprès du secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

■ Permanence des élus

ADJOINTS :

Reçoivent sur rendez-vous sauf indication contraire.

Agnès Désènard, 1^{ère} adjointe,

Affaires sociales et scolaires.

socialscolaire.sgc@orange.fr

Yves Chauvet, 2^{ème} adjoint,

Finances, développement économique et touristique, forêts.

finances.sgc@orange.fr

Elisabeth Jeannel, 3^{ème} adjointe,

Urbanisme, aménagement de l'espace, agriculture.

Reçoit **mardi** de 16h à 18h ou sur rendez-vous

urbanisme.sgc@orange.fr

Daniel Simonneau, 4^{ème} adjoint,

Travaux, voirie, hygiène et sécurité.

Reçoit **mardi après-midi** et **samedi matin**

voirietravaux.sgc@orange.fr

Nadine Imbaud, 5^{ème} adjointe,

Développement durable, Agenda 21, petit patrimoine, jeunesse.

Reçoit **mardi** de 16h à 17h, et **samedi** sur rendez-vous

environnement.sgc@orange.fr

Guy Dellavedova, 6^{ème} adjoint,

Vie associative.

associations.sgc@orange.fr

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

Reçoivent sur rendez-vous

Alain Boudet, Communication, bulletin municipal, sapeurs pompiers

bmstgenes@orange.fr

Christophe Vial, Réseaux eau et assainissement

Maguy Barnérias, Culture

Gilles Garraud, Budget, ressources humaines, personnel communal

■ Permanence du conseiller général

Alain Brochet, conseiller général reçoit en mairie de Saint-Genès-Champanelle le 3^{ème} lundi de chaque mois de 16h à 17h30 sur rendez-vous. Les permanences sont annoncées quelques jours avant dans La Montagne et les rendez-vous sont pris au 04 73 61 57 06.

■ Services sociaux

CCAS Contact : Sandrine Force 04 73 87 40 53

ASSISTANTES SOCIALES :

Permanences des assistantes sociales :

En mairie les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 14h à 16h.

A la circonscription de l'agglomération clermontoise (antenne de Beaumont)

30 chemin du Mas 63110 Beaumont 04 73 15 06 72

Dans les 2 cas, prendre rendez-vous auprès

de la secrétaire médico-sociale : Céline Trintignac 04 73 15 06 72

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

143 bis Boulevard Lafayette – Clermont-Ferrand 04 73 42 17 57

ADMR : Aide à domicile en milieu rural 04 73 87 30 72

Courriel : admrstgenes@wanadoo.fr

EHPAD (Ceyrat) 04 73 61 54 54

SSIAD de l'Artière 04 73 61 46 47

POINT INFO SENIORS 04 73 87 40 53

■ Services divers

GENDARMERIE (ROMAGNAT)

Adjudant chef : Philippe ROUX 04 73 62 60 64

Courriel : bta.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr

ÉCOLES :

Maternelle 04 73 87 36 96

Primaire 04 73 87 31 57

IME 04 73 87 35 17

Halte-garderie et garderie périscolaire 04 73 87 00 95

Restaurant d'enfants 04 73 87 37 70

Courriel : cantinescolaire.sgc@orange.fr

LA POSTE DE SAINT-GENÈS

04 73 87 35 00

Du lundi au vendredi de 13h40 à 18h et le samedi de 8h45 à 12h

Lévé de courrier 15h30 en semaine, 12h le samedi

OFFICE CHAMPANELLOIS

www.officechampanellois.fr

Courriel : contact@officechampanellois.fr

SYNDICAT D'INITIATIVE

CEYRAT/ST-GENÈS-CHAMPANELLE

04 73 61 53 23 – 04 73 87 30 89

www.si-ceyratstgenes.fr

Courriel : contact@si-ceyratstgenes.fr

SICAS

(Ecole intercommunale de musique) 04 73 61 33 39

Courriel : edm.sicas@orange.fr

■ Services communautaires

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE 04 63 66 95 38

Courriel : bibliotheque.saintgeneschampanelle@agglo-clermont.fr

Michèle Meillerand – Elouan Imbeaud-Lesage

Horaires d'ouverture :

– mardi de 14h à 18h

– mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

– vendredi de 14h à 18h

– samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

A VOTRE SERVICE

DÉCHETTERIE (THEIX) 04 73 87 31 47

Ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS 04 73 74 31 00

www.clermontcommunaute.net

MOOVICITÉ 0810 63 00 63

Le Transport à la demande est un dispositif souple et pratique qui s'adapte à votre demande, vous transporte dans des véhicules adaptés, est accessible avec un titre de transport T2C, et nécessite au préalable de s'inscrire et d'établir auprès de Moovicité une carte d'adhérent au service.

Vous pouvez rejoindre les arrêts **CHU G. Montpied**, place Henri-Dunant ou **Royat**, place Allard.

Le service fonctionne d'arrêt à arrêt toute l'année, sur réservation téléphonique :

- **du lundi au samedi** (sauf jours fériés) : **de 7h** (1^{re} prise en charge) à **9h30** (dernière dépose) et **de 16h30** (1^{re} prise en charge) à **19h30** (dernière dépose).
- **le mercredi et le samedi** : un aller-retour possible, prise en charge au plus tôt à **12h30**, dépose au plus tard à **14h30**.

Pour réserver :

- Composer le N° Azur : 08 10 630 063 (prix d'un appel local).
- Au plus tard la veille pour le lendemain ou le matin avant 12h pour un trajet entre 16h30 et 19h30 (sauf mercredi et samedi, réservation la veille).
- De 7h à 18h30 sans interruption du lundi au samedi (sauf jours fériés).

■ En cas d'urgence

CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11

POMPIERS : 18

SAMU : 15

POLICE - GENDARMERIE : 17

GARDE CHAMPÊTRE :

gardechampetre.sgc@orange.fr

MAISON DE SANTÉ DES VOLCANS

Impasse du Rejalet - Theix

Dr Jean-Bernard DUBOIS - Médecine générale 04 73 87 37 64

Dr Nadine BERAUD - Médecine générale 04 73 87 39 63

Dr Emmanuelle QUIBANT - Médecine générale 04 73 87 39 63

Dr Pascale BORDERON-REVIRON - Dentiste 04 73 87 37 60

Dr Sandrine PLANTIN - Chirurgien Dentiste 04 73 87 37 60

Nathalie MALBOS - Infirmière 04 73 87 01 37

Grégory PASSET - Infirmier 04 73 87 01 37

Pierre PALHEIRE - Masseur-Kinésithérapeute 04 73 88 51 87

Sébastien ROY - Masseur-Kinésithérapeute 04 73 88 51 87

Yves-Henri BAUD - Masseur-Kinésithérapeute 04 73 88 51 87

Karine CAUVIN - Pédicure-Podologue 04 73 88 53 12

PHARMACIEN :

Françoise LOINTIER (Theix) 04 73 87 36 68